

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois 5.50
Trois mois 3.—
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 3 main columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, ADMINISTRATION. Includes arrival and departure schedules for various locations like Locle, Morteville, Besançon, etc.

Prix d'abonnement:
II^e Semestre (du 1^{er} Juillet au 31 Déc.)
5 Francs

On peut s'abonner par simple carte-postale en s'adressant à l'Administration de l'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés recevront sur leur demande tout ce qui a paru de l'épouvantable roman en cours de publication dans la Lecture des Familles:

L'ARMOIRE AUX SQUELETTES
par AUGUSTE GEOFFROY

MARDI 4 JUILLET 1893

La Chaux-de-Fonds

- List of local events and societies: Place d'Armes, Section fédérale des sous-officiers, Affaire de Saint-Imier, Union Chorale, Orchestre l'Odeon, Union chrétienne des jeunes filles, Chorale du Sapin, Orchestre La Renaissance, Club des Menteurs, Frohsinn, Chorale du Cercle catholique national, Entimé, Club des Gob-Quilles, Le Rücher, La Glaneuse, Orphéon, Brasserie La Lyre, Brasserie Robert, Deutsche Evangelisation, Club du Rameau, English conversing Club, Club des Dérames-tot, Helvetia, Concordia, Chœur mixte catholique national, Musique militaire Les Armes-Réunies, Fanfare du Grütli, Société d'escrime.

Villes et campagnes

Nous reproduisons avec plaisir l'excellent article suivant de la Suisse libérale:

Dans son premier numéro, les Schweizerische Blätter für Wirtschafts- und Socialpolitik, une jeune revue qui mérite d'être encouragée et soutenue, attire à nouveau l'attention sur la tendance toujours plus forte des populations rurales à quitter les champs pour la ville. Le fait n'est pas nouveau; dès longtemps il inquiète ceux que préoccupe l'avenir, mais son étonnante persistance mérite d'être signalée. D'après les calculs auxquels s'est livré M. le professeur Vogt, du train dont vont les choses, la moitié de la population totale de la Suisse sera concentrée dans

les villes en 2028, et, cinquante ans plus tard, les agglomérations urbaines constitueront les deux tiers de la population. Encore la Suisse est-elle relativement favorisée, car l'attraction des centres commerciaux et industriels se fait moins sentir chez elle que dans les pays voisins, puis la multiplicité même de ces centres rend, en nos régions, moins sensibles les effets de la migration. Cependant le danger est grand et la situation grave. Certes, la plupart des inconvénients jadis signalés ont cessé d'exister ou sont atténués; grâce aux efforts faits en vue de l'assainissement des quartiers ouvriers, grâce aux précautions officiellement prises contre les épidémies de toutes sortes, la mortalité n'est plus relativement aussi forte dans les cités qu'elle l'était auparavant. Pour l'ensemble de la Confédération, le rapport du nombre des décès à la ville et à la campagne est celui de 1 à 1,1. Ce n'est donc pas à la mort que courent ceux qui désertent les campagnes, ce n'est pas la crainte qui les pourra retenir aux lieux où ils sont nés.

Mais, si le temps n'est plus des maladies fauchant les rangs épais des prolétaires urbains; si l'Etat, auquel il faut des hommes et des hommes valides, n'a plus un intérêt nécessaire à enrayer un mouvement qui, jadis, lui enlevait prématurément ceux sur lesquels il comptait, tout n'est cependant pas dit. Il n'y a pas seulement ici une question d'hygiène publique, mais une question d'économie générale.

« L'agriculture, dit Le Play, a été pour les sociétés humaines le principal moyen de multiplication, d'indépendance et de progrès moral. Plus que toute autre branche d'activité, elle caractérise la vie nationale. » Et ce qu'elle a été, elle peut l'être encore. Mais elle est indispensable aussi à un point de vue plus terre-à-terre. Il a souvent été proclamé, c'est vrai, que la culture serait un jour abandonnée dans nos régions, où la nature, moins libérale, ne récompense que chichement les peines du labourer. Dans un avenir sans doute lointain encore, les pays d'outre-mer seront seuls chargés de fournir au Vieux-Monde le blé dont il a besoin; il nous restera la culture maraîchère et l'élevage, jusqu'à ce qu'un peuple quelconque monopolise à son profit la production du blé et du bétail. Mais pour qu'une pareille division de la production pût être maintenue, il faudrait que les bons rapports entre peuples ne fussent jamais troublés, et surtout que les vastes contrées destinées à la culture fussent mises à l'abri des phénomènes météorologiques fâcheux. Pour le moment, chaque pays a encore intérêt à ne pas être dans une dépendance trop étroite de l'étranger; or, quelle dépendance est plus complète que celle de l'affamé à l'égard de celui qui seul peut le nourrir? Au point de vue de l'intégrité et de la dignité nationale, nous avons besoin de l'agriculture.

L'attrait fatal exercé par les villes sur la population rurale a encore un inconvénient social. Tous ceux qui renoncent au dur labeur de la campagne et viennent chercher dans les cités un gain plus facile, augmentent le nombre considérable déjà des manouvriers ou des petits employés, ou plus fréquemment encore le nombre des malheureux sans ouvrage. Car la lutte pour la vie a pris, dans les villes surtout, une acuité spéciale: pour un qu'elle mène à la fortune, elle en écrase cent. Toutes les professions sont encombrées, toutes les places prises d'assaut; il faut, pour réussir honnêtement, des capacités, une énergie, une habileté que n'ont souvent pas les nouveaux venus accoutumés à la vie simple du cultivateur. Ces citadins d'occasion deviennent alors la proie de la misère, vont grossir les rangs des déclassés, et deviennent un terrain favorable à l'éclosion des principes antisociaux.

Quelles sont les causes de cet abandonnement des travaux rustiques? La première évidemment est toute morale. Les villes où la vie est plus intense, le mouvement plus grisant, les plaisirs plus nombreux, séduisent et fascinent les jeunes imaginations. Faut-il, pour empêcher que la jeunesse des campagnes vienne brûler ses ailes à cette flamme trompeuse, suivre la recette de Malen, < et

porter dans toutes les communes la vie politique, philosophique, littéraire et artistique? Pour la politique, passe encore, mais pour les autres branches, il y aura toujours, quoi qu'on fasse, des centres d'attraction: on pourra multiplier ces centres, on ne les supprimera pas. A une agglomération gigantesque et unique on substituera des agglomérations plus modestes, mais on ne repeuplera pas les campagnes. Evidemment, ici, l'on ne peut réagir que par l'instruction raisonnable. C'est à l'instituteur de montrer à ses élèves que l'agriculture a sa noblesse, son utilité et ses joies simples, et que la ville n'est pas un séjour idéal. A lui aussi et à ceux qui s'intéressent à la jeunesse, de réagir contre le funeste préjugé qui fait mépriser les gros travaux et croire à la supériorité sociale d'un petit copiste malingre sur un robuste paysan. Mais il y a, à cet abandon de la terre, une cause plus profonde et plus grave. De tous côtés on crie: la terre ne rapporte plus, et toute part faite à l'exagération, on est forcé de reconnaître que la culture n'enrichit guère; elle enrichit si peu qu'une mauvaise année suffit à ruiner une famille de cultivateurs peu aisés. C'est cette insécurité perpétuelle et ce gain éventuel si modeste qui chassent les habitants des campagnes, bien plus encore que les villes ne les attirent.

Il faut, dit-on, nationaliser le sol. Ce serait faire disparaître sans doute les inégalités résultant de la propriété foncière individuelle, mais certes pas augmenter la production. De plus, si cette mesure radicale est favorable au fermier qui, comme en Irlande, peut être mis à la porte à toute heure, il n'améliorera pas la situation du paysan, petit propriétaire. Et cependant il y aurait quelque chose à faire. L'initiative individuelle peut évidemment beaucoup; si l'assurance contre la grêle, contre les maladies du bétail, était pratiquée sur une vaste échelle, bien des ruines seraient évitées; si l'on abandonnait la routine, si l'on s'efforçait partout d'améliorer les procédés de culture, le rendement des terres pourrait certes être augmenté. L'Etat, de son côté, s'intéresse déjà à tout ce qui touche à l'agriculture et à l'élevage, en la mesure de ses forces, les Sociétés spéciales qui ont pour but le perfectionnement de la culture ou des procédés d'élevage. On est cependant frappé de la disproportion énorme qui existe dans le budget de la Confédération entre les crédits alloués à l'agriculture et ceux qu'engloutit le militaire, et l'on peut se demander qu'un peu de l'argent dépensé en plumets et en canons soit consacré à des choses plus utiles.

N'y aurait-il pas lieu, pour soulager les classes rurales et arrêter le dépeuplement des campagnes, ou bien d'imiter l'Amérique et de déclarer insaisissable une partie du domaine des petits propriétaires fonciers, ou bien, ce qui serait plus dans nos mœurs, d'étudier la création d'un crédit agricole. Celui-ci serait uniquement destiné à fournir les fonds de roulement nécessaires aux dépenses courantes d'exploitation, dans les années difficiles < surtout > et cela à un taux modique.

L'Allemagne, ici encore, a donné l'exemple; ses banques Raiffeisen semblent rendre les services qu'on en attendait. Ces établissements, vraies sociétés de crédit mutuel, ont ceci de particulier qu'ils se constituent sans capital et que les associés ne touchent aucun bénéfice; par contre, ceux-ci sont solidairement responsables sur tous leurs biens, et c'est cette solidarité qui donne à l'institution un crédit étendu. Ce système permet d'emprunter, aux heures de gêne, sans toutefois imposer une charge trop lourde à l'agriculteur et en lui accordant des facilités de remboursement toutes spéciales.

Il semble à première vue meilleur que celui des prêts tout à fait gratuits par l'intermédiaire de l'Etat. En effet, à côté de l'inconvénient qu'il y aurait d'immobiliser des capitaux importants, il y a encore la difficulté de distinguer les cas où le prêt sera véritablement employé à relever une exploitation et non pas à favoriser la paresse ou l'inertie.

Quoi qu'il en soit, la question mérite d'être sérieusement étudiée; l'agriculture a droit, tout autant que l'industrie, à notre sollicitude. Il faut tenter au moins d'enrayer le mouvement qui entraîne vers les villes ou les

pays lointains des centaines de nos paysans; il y va de l'intérêt de tous. Mk.

Nouvelles étrangères

France. — L'affaire du quartier Latin. — Nous avons relaté l'incident Nuger, tué par un agent de police, au moyen d'un porte-allumettes qui l'a atteint derrière l'oreille, dans la bagarre engagée par les étudiants du quartier Latin.

La presse parisienne est montée contre la police, et par contre-coup, contre le ministre de l'intérieur, M. Dupuy, qui devra se justifier à la Chambre aujourd'hui, mardi.

Elle est unanime pour flétrir énergiquement de semblables procédés. Voici, du reste, le miroir de l'opinion des journaux.

Du Radical:

« Et M. Dupuy, qui avait besoin d'un cadavre, pour affirmer sa force et son autorité, a enfin ce cadavre.

Le ministre aura beau s'en défendre, il est absolument responsable du crime qui a été commis. C'est lui qui l'a encouragé en assurant l'impunité à la police, c'est lui qui l'a provoqué en excitant ses agents, en les poussant aux violences.

M. Dupuy a dirigé la main qui a frappé le malheureux Nuger. L'agent n'a été que l'instrument docile et inconscient de son chef.

La Chambre, qui a eu la faiblesse d'approuver, le 2 mai, les audacieuses déclarations du ministre, tiendra aujourd'hui à mettre à couvert sa responsabilité. »

Des Débats:

« Les sabres hors du fourreau, cet assaut donné à un café transformé en un véritable champ de bataille où tombent des blessés et d'où l'on emporte un mourant, tout cela est bien peu en rapport avec les suites ordinaires d'une manifestation d'étudiants, et il est impossible que l'opinion publique ne s'en préoccupe pas.

M. le préfet de police, nous assure-t-on, a été le premier à s'en étonner. Il a prescrit une enquête. Il est à désirer qu'elle se poursuive sérieusement, que l'on fasse, s'il y a lieu, quelques exemples, et que des mesures soient prises pour prévenir le retour de ces déplorables incidents.

De l'Intransigeant:

« En voilà assez! Il faut que la population parisienne proteste contre les crimes de ces misérables.

Il faut que Paris montre, en une imposante et pacifique manifestation, qu'il est las d'être la proie d'une bande de brigands que la justice protège et dont le gouvernement couvre les pires méfaits.

Etudiants! Parisiens!

Rendons-nous tous aux obsèques du malheureux jeune homme qui vient de succomber sous les coups des bandits de la brigade centrale. »

Du XIX^e Siècle:

« Il faut en finir. Tuer un homme, c'est chose grave, et cette fois il ne s'agit plus d'un député. Il y aura une interpellation aujourd'hui à la Chambre. Le ministre de l'intérieur ne peut se borner à répondre par des regrets. »

— Dépêches de la Chambre. — Sur l'interpellation Millerand, le président donne lecture d'un ordre du jour déposé par M. Turrel, et ainsi conçu:

La Chambre, comptant sur le gouvernement pour rechercher toutes les responsabilités dans les regrettables événements de samedi et faire entière justice, passe à l'ordre du jour. (Très bien! très bien!)

Le président du conseil déclare qu'il accepte l'ordre du jour de M. Turrel. (Voix à droite: Turrellement!)

Le président du conseil ajoute qu'après ses déclarations, qui annonçaient l'intention de rechercher toutes les responsabilités et de faire justice, il n'est personne qui à sa place n'accepterait cet ordre du jour. (Très bien! très bien!)

L'ordre du jour de M. Turrel est adopté par mains levées à une très grande majorité.

— On mande de Saint-Petersbourg :
La nouvelle datant du printemps dernier d'après laquelle l'escadre russe qui est actuellement en Amérique doit se rendre de là, renforcée de la flotte de la mer Baltique, dans la Méditerranée, n'est pas entièrement dépourvue de fondement.

Abstraction faite de l'importance en soi de l'envoi d'une escadre russe dans la Méditerranée, une telle mesure mérite d'être regardée comme la preuve que la Russie songe aussi dans le domaine politique à sortir de la réserve qu'elle a montrée jusqu'à présent.

Il va de soi qu'elle a en vue une action commune, avec l'escadre française de la Méditerranée avec le concours de laquelle elle voudrait mettre des bornes aux aspirations de l'Angleterre en Egypte et paralyser l'influence de cette puissance en Egypte.

Monaco. — Une dame française, M^{me} Irma D., âgée de 25 ans, s'est suicidée dimanche à Monte-Carlo, après une perte de 100,000 francs.

Allemagne. — On avait annoncé que l'empereur et l'impératrice partiraient le 8 juillet pour la Norvège, après avoir assisté à l'incorporation du prince Eitel-Frédéric en qualité de lieutenant dans le 1^{er} régiment de la garde. Aujourd'hui la *Gazette de l'Allemagne du Nord* apprend qu'il est douteux que le voyage ait lieu cette année et qu'en tout cas il ne se fera pas avant le vote du Reichstag sur la réforme militaire.

— **Cornelius Herz.** — On écrit de Berlin : « Tandis qu'on parle encore de Cornélius Herz, voici d'intéressants détails absolument inédits sur le trop célèbre docteur. De recherches faites dans les archives de Worms, il résulte que Cornélius Herz n'est pas né dans cette ville, mais les parents de Cornélius Herz sont originaires de la Hesse. Son père, un enfant naturel, fut élevé dans un orphelinat de Worms et apprit le métier de relieur à l'école professionnelle israélite. Il partit pour la France où il pratiqua, outre son métier de relieur, toutes sortes de trafics inavouables.

En 1855, la police française requit son arrestation par les autorités hessoises. On n'entendit plus parler de lui jusqu'en 1891. A cette époque il revint complètement transformé à Worms, menant grand train, dotant largement les établissements de bienfaisance israélites et faisant le plus grand éloge de son fils, Cornélius, qui, disait-il, était aussi puissant qu'un roi et aussi riche que Rothschild ! »

Autriche-Hongrie. — On télégraphie de Budapest au *Temps* :

Le gouvernement russe a demandé l'exhumation et la remise des restes d'un colonel mort du choléra à Munkacz (Hongrie), pendant l'occupation de 1849.

La cérémonie aura lieu prochainement avec toute la pompe militaire usitée en pareil cas, et le commandant de Budapest, le prince Lobkowitz, y assistera avec son état-major.

Les journaux de l'opposition protestent par avance contre la présence du commandant, qui n'a pas assisté à l'inauguration du monument des honveds à Bude.

Le ministre de la guerre a prescrit une enquête au sujet des mauvais traitements infligés par des officiers à des hommes placés sous leurs ordres. Quelques punitions disciplinaires ont été prononcées contre ces officiers.

— La crise du métal blanc, résultant de la décision prise par le gouvernement des Indes anglaises de ne plus frapper de monnaie d'argent, continue à s'étendre en Autriche.

Notre correspondant de Vienne nous télégraphie qu'il est question de suspendre l'exploitation des mines d'argent de Pryzbram, les plus considérables qu'il y ait en Bohême; l'administration recherche dès à présent le moyen d'employer à un autre travail les ouvriers que la suspension de l'exploitation privera de leur gagne pain.

Le procureur général s'est opposé, malgré l'avis du juge d'instruction, à la mise en liberté provisoire des étudiants ruthènes, arrêtés pour la démonstration qu'ils avaient dirigée contre le métropolitain Sembratovicz.

Une manifestation en faveur du suffrage universel a eu lieu hier, à Gutenstein (Basse-Autriche).

Les députés Kronawetter et Pernerstoffer ont parlé sur la nécessité de cette réforme devant un auditoire composé en majeure partie de paysans.

Belgique. — *L'erreur judiciaire en Belgique.* — Voilà que c'est de Belgique que viennent les exemples à suivre en matière de réparation à accorder aux victimes d'erreurs judiciaires.

La cour d'appel de Gand a rendu un arrêt condamnant l'Etat belge à payer six mille francs de dommages-intérêts à un M. Bealse, injustement condamné par le tribunal correctionnel d'Audenarde.

C'est en 1885 qu'une peine de trois mois d'emprisonnement pour diffamation a été prononcée contre M. Bealse, qui avait accusé un employé des postes de ne pas lui avoir payé un mandat de poste dont celui-ci affirmait avoir effectué le paiement.

M. Bealse purgea ses trois mois de prison. Quelque temps après, l'employé des postes sur la plainte duquel il avait été condamné fut condamné lui-même pour vol et faux. On revisa alors le procès Bealse, et on acquit la preuve que l'employé des postes avait apposé la signature Bealse sur le fameux mandat et s'en était approprié le montant.

Pour faux témoignage et vol, l'employé des postes fut condamné à six mois de prison.

Quoique complètement réhabilité au point de vue moral, M. Bealse estima, fort justement, que l'Etat belge lui devait une réparation pécuniaire pour l'erreur judiciaire commise. En conséquence, il intenta une action en dommages-intérêts contre l'Etat. Celui-ci vient d'être condamné par la cour d'appel de Gand à six mille francs de dommages-intérêts envers M. Bealse.

Ne serait-il pas temps de contrefaire en d'autres pays cette jurisprudence belge ?

Espagne. — L'accord entre les ministériels et les conservateurs en vue de faire cesser l'obstruction et d'obtenir l'adoption du budget paraît presque arrêté.

MM. Sagasta et Gamazo acceptent que quelques réformes soient faites dans le budget, pourvu que le chiffre total des économies et des recettes ne soit pas changé.

Russie. — Le *Novoïé Trémia* dit que le ministère des voies de communication, en vue des abondantes récoltes espérées pour cette année, se préoccupe dès à présent du soin de mettre les voies ferrées en état de transporter de grandes quantités de grains, et qu'il vient d'inviter toutes les directions de chemins de fer à lui communiquer, pour le 10 juillet au plus tard, leurs prévisions à ce sujet.

Angleterre. — Au moment où paraît le programme officiel indiquant l'ordre des processions qui composeront le cortège des noces du duc d'York et de la princesse May, les sans-travail de Londres se préoccupent de la question de savoir s'ils en formeront une

le 6 juillet, date du mariage, « pour faire voir aux heureux de ce monde la misère au milieu de laquelle ils vivent » ou, suivant les termes de la proclamation anarchiste affichée récemment à Londres, « pour protester contre le gaspillage de tant de millions au profit de la vermine royale » (sic).

Dans des meetings tenus dimanche à Trafalgar Square et à Hyde-Park, il a été décidé que les sans-travail se réuniraient dès le matin, le 6 juillet, à Tower-Hill. Le député ouvrier et leader de l'*Independent Labour Party*, M. Keir Hardie, annonce en même temps qu'il consentira à se mettre à la tête d'une procession de sans-travail, si toutefois cette manifestation est organisée par une association ouvrière sérieuse et non par quelques bruyants « inemployés » professionnels.

Asie. — **SIAM.** — On mande de Bangkok, 3 juillet, que les Français ont occupé deux autres îles du golfe de Siam.

Chronique suisse

L'affaire Wassilieff. — M. de Meissner, chargé d'affaires de la légation de Russie à Berne par intérim a autorisé M. Paul Pictet à publier la communication suivante :

« La légation de Russie à Berne regrette qu'un incident de presse ait ému l'opinion publique, pendant ces derniers jours. Elle croit toutefois devoir maintenir la parfaite authenticité des pièces qu'elle a communiquées au correspondant du *Journal de Genève*, sur sa demande, et dont celui-ci a donné un résumé exact. Ces pièces, qui ne provenaient que d'autorités locales, et auxquelles la légation n'avait répondu que par courtoisie, pouvaient être communiquées sans indiscretion. La note, adressée subséquemment au palais fédéral, concernant la naturalisation de Wassilieff, n'a pas été communiquée au correspondant du *Journal de Genève*, parce qu'elle est considérée comme papier d'Etat. »

Expositions universelles. — Le Conseil fédéral s'occupe d'un projet d'intérêt international relatif aux expositions universelles. Une commission suisse, nommée par lui pour s'occuper de cet objet, s'est réunie samedi à Berne, sous la présidence de M. Deucher. Cette commission doit s'occuper des points suivants : 1^o nomination du jury ; 2^o questions douanières ; 3^o droit de vente des objets exposés ; 4^o propriété intellectuelle ; 5^o établissement d'une jurisprudence spéciale.

L'opportunité d'aboutir à une réglementation internationale de ces questions a été reconnue en principe, mais aucune résolution n'a été prise, le Conseil fédéral n'étant pas au complet en ce moment.

L'affaire sera reprise au mois d'octobre.

Nouvelles des cantons

BERNE. — *Jeunes bandits.* — On a arrêté dimanche une bande de jeunes garçons qui s'adonnaient au vol depuis un certain temps déjà. Ils étaient organisés et avaient un caissier chargé de la gestion des fonds de la société. C'est principalement chez les commerçants qu'ils opéraient. On dit qu'ils ont avoué des vols pour une somme supérieure à 200 francs. Ces précozes vauriens ont été mis à l'ombre en attendant le résultat de l'enquête qui se poursuit.

ZURICH. — Grande agitation parmi la jeunesse suisse à l'occasion d'une séance littéraire tenue vendredi dans la salle du Tribunal

criminel par un Berlinois, M. E. Mauerhof ? Ce personnage avait parlé précédemment sur l'idée fondamentale du Faust de Goethe, une autre fois sur Hamlet, quand, à propos des œuvres de H. de Kleist, il a dit tout à coup « qu'un peuple qui avait Guillaume Tell comme héros national était à plaindre ». Sur ce, un monsieur s'est levé en disant qu'il ne supporterait pas de semblables propos, puis est sorti, tandis qu'on sifflait le Berlinois ! On n'a pas idée d'une telle arrogance. Achèvera-t-il son cours, il faudra voir !

— **Tir cantonal de Zurich.** — La distribution des prix du tir cantonal de Zurich a eu lieu dimanche. Au concours de section, le 1^{er} prix est échu à la Société fédérale de tir, de la Chaux-de-Fonds, qui a obtenu 2157 points ; le 2^e, à la Société de tir de Madretsch, 2142 ; le 3^e, à la Société des carabiniers de Miltœdi, 2126.

Au concours de groupes du tir au revolver, c'est la Société de tir de Frauenfeld qui a obtenu le 1^{er} prix, Wetzikon le 2^e et les carabiniers de Zurich le 3^e.

Ont été proclamés maîtres tireurs (Meisterschützen) MM. Schellenberg, à Schlatt ; Stähli, à St Fiden ; Angelrn, à Amrisweil ; Walder, à Sirmach ; Gugolz, à Zurich ; Grütler, à Lucerne.

M. Bänziger, à Zurich, a obtenu le 1^{er} prix au revolver ; M. Mettler, à Zurich, le 2^e ; M. Hirschi, à Neuchâtel, le 3^e ; M. Kurz, à Berne, le 4^e.

LUCERNE. — Une nombreuse assemblée, tenue dimanche à Lucerne a résolu la création d'une Société fédérale des employés de la poste. Le siège de cette société sera à Berne.

FRIBOURG. — *Prix du bétail.* — Les pluies des deux dernières semaines ont exercé une influence immédiate sur le marché du bétail. Les prix ont monté de 50 à 100 fr. par tête. A Buile, les veaux, qui se payaient 25 et même 22 centimes, poids vif, sont remontés, jeudi, à 40 centimes.

BALE. — La cantine construite pour la fête de chant a été inaugurée par un concert de la *Stadt Musik*. La vaste construction produit un magnifique effet.

APPENZEL (R.-Ex.). — La commission de l'agriculture du demi-canton des Rhodés-Extérieures, après avoir procédé à une enquête, déclare, dans son rapport, qu'il ne faut pas parler de crise agricole dans le canton d'Appenzel en général, ni dans la Suisse orientale. A la vérité, on a récolté peu de foin, mais il est d'excellente qualité et les prairies sont actuellement magnifiques. Il n'y a donc pas de raison pour acheter du foin à l'étranger.

TESSIN. — Le fait suivant, raconté lundi au Conseil national, prouve avec quelle rigueur l'Italie fait la police de la frontière. Un certain Marconi faisait paître des pièces de bétail dans les prairies limitrophes du territoire italien. Un beau jour ces bêtes lui furent enlevées par la douane italienne et il dut payer 700 francs pour en reprendre possession. Le Conseil fédéral réclama auprès de l'Italie. Il fut répondu que la plainte de Marconi n'était pas fondée et qu'on ne lui restituerait pas l'amende perçue. Les motifs invoqués par l'Italie sont intéressants. Ce n'est pas pour contrebande que l'on avait séquestré le susdit bétail, mais pour violation de la frontière !

VAUD. — On a trouvé vendredi, à Cully, dans une vigne appartenant à M. Gustave Butticaz (Clos de Calamin), du raisin rouge

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 56

LE SERMENT

DU

CORSAIRE

PAR

Raoul de Navery

Toutes deux s'endormirent enlacées, et ne se réveillèrent que le lendemain. Jocelyne avait recouvré quelques forces, mais la violence de son désespoir ne pouvait se décrire. Où se trouvait-elle ? A quelle distance d'Alger, bien loin sans doute. Sa captivité au milieu de cette tribu nomade pouvait être mille fois plus dure que le sort qu'on lui eût réservé dans la capitale. Une ville, d'ailleurs, offre des ressources. Ici, le désert la garderait, ce désert implacable dont les sables brillaient au soleil, brûlant les yeux, desséchant les lèvres.

— Nous sommes perdues, Ganette ! murmura-t-elle, perdues !

— Pas encore ! répondit la petite Bretonne. Je crois à vrai dire que nous n'aurons pas tout de suite la possibilité d'échapper à ces Kabyles du diable, mais Dieu est bon, et je garde confiance. Ce qui me semble le plus pressé, est d'apprendre quelques mots de cette langue maudite. On trouve plus vite le moyen de se défendre quand on sait de quoi on est menacé.

Jocelyne se leva, appuyée sur Ganette, et gagna l'entrée de la tente.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

On les laissa faire, leur état de faiblesse ne leur permettait point de s'évader.

Le village dans lequel elles se trouvaient campait, outre ses tentes, une cinquantaine de maisons de grandeurs diverses, aménagées avec une simplicité rudimentaire ; hommes, femmes, enfants, chiens et bestiaux, y trouvaient pêle-mêle un abri.

Cette tribu se composait de montagnards révoltés contre le gouvernement de Baba-Hassen, vivant de rapines, et menant une vie libre. Ils s'étaient donné un chef ayant sur eux une autorité absolue, et gardant droit de vie et de mort sur quiconque oserait se révolter contre son autorité. Le cheik continuait d'habiter la montagne. On devait lui rendre compte des expéditions, des captures, celui qui aurait profité d'un droit d'épave illicite devenait passible d'une peine plus ou moins sévère, suivant la valeur du larcin fait à la tribu tout entière.

Pendant cette journée, Ganette et Jocelyne remarquèrent que les Kabyles jetaient sur elles des regards irrités. Elles se les désignaient avec des gestes de menace. Peut-être la beauté de ces filles les effrayait-elle ? Au milieu de ces tribus où les droits de la femme sont nuls, où la fantaisie de l'homme agrandit les facilités de la polygamie, se demandaient-elles si ces étrangères ne deviendraient point des rivales.

Ni Ganette ni Jocelyne ne parurent s'effrayer, dans la crainte de les entraîner à un débordement de colère. Couchées sur une misérable natte, privées de nourriture, ayant tout à tour peur des enfants cruels, des chiens montrant leurs crocs et des mégères qui les gardaient, elles restèrent silencieuses et résignées.

Une fièvre ardente dévorait Jocelyne ; la seule chose que Ganette put demander fut un peu d'eau pour la malheureuse fille. Evidemment les femmes avaient ourdi un complot, et n'attendaient pour l'exécuter que le départ des hommes.

Ceux-ci retourneront de nouveau chercher des débris du « Nautilie ». Cette fois pénétrant dans le navire qui semblait encloué sur le roc, ils fouillèrent dans les cabines, emportant les armes et les effets contenus dans le coffre du capitaine.

La plus vieille des femmes habitant la tente dans laquelle couchaient Ganette et Jocelyne, chercha vers la fin du jour dans un amas de choses bizar-

res amoncelées dans un angle, en retira une corde tressée avec des poils de chameau, la coupa en deux, jeta l'un des bouts à une de ses compagnes, puis prépara un nœud coulant, et s'avança vers les deux prisonnières.

D'un bond chacune d'elles se précipita sur sa victime.

Mais la fièvre à laquelle Jocelyne se trouvait en proie, lui rendit des forces factices ; si Dieu l'appela à lui, elle consentait à mourir, chrétiennement résignée ; mais cette fois il s'agissait de se laisser assassiner lâchement, et l'instinct de la vie se réveilla soudainement en elle.

Quant à Ganette dont le sang breton coulait rouge dans ses veines de paysanne, elle se leva d'un seul élan au moment où la plus jeune des femmes essaya de lui passer au cou le nœud coulant, et elle se défendit répondant aux coups par des coups, aux cris par des cris plus aigus encore, appelant à l'aide, demandant secours à Dieu et aux hommes, espérant vaguement que les Kabyles n'avaient pas commandé ce meurtre aux deux misérables.

Les épaveurs revenaient de la grève, d'un pas alourdi par le poids du butin dont leur dos était chargé.

Ceux qui se trouvaient proches des tentes distinguèrent les cris désespérés des naufragés au milieu des malédictions des Kabyles, et rejetant leur fardeau sur le sol, ils coururent à la tente. La vieille femme avait enfin réussi à terrasser Jocelyne ; le bandage cachant la blessure de son front venait de tomber ; de la plaie, ouverte coulait sur le visage une traînée de sang. Ses doigts crispés autour de son cou empêchaient encore la misérable de serrer le nœud fatal, mais celle-ci mordit si cruellement les mains de Jocelyne que la jeune fille écarta ses mains.

Ce fut en ce moment que les épaveurs pénétrèrent dans la salle.

Rapides comme la foudre, chacun tomba sur une des cruelles créatures, lui arracha la corde de poil de chameau, puis la lia au pieu soutenant le milieu de la tente.

Dès qu'elles se trouvèrent hors d'état de nuire, ils portèrent à Jocelyne et à Ganette de l'eau fraîche, du couscous et des dattes, s'efforçant de leur faire comprendre qu'elles n'avaient plus rien à craindre.

Leur colère se tourna tout entière contre les mégères, ils appelèrent leurs camarades, tinrent un rapide conciliabule, ensuite arrachant les vêtements couvrant les épaules de celles qui avaient tenté d'assassiner les naufragés, ils se servirent de ces cor des comme d'une lanterne de fouet, et firent tomber une grêle de coups sur le dos des coupables. Elles se tordaient dans leurs liens, demandant grâce avec des cris et des larmes, nul ne semblait les entendre ni ressentir de pitié.

Mais Ganette et Jocelyne incapables de soutenir un tel spectacle, se traînèrent aux pieds des exécuteurs de cette justice sommaire, et demandèrent grâce avec une mimique si expressive, des supplications si éloquentes dans les yeux et dans l'attitude, que les hommes s'arrêtèrent, abandonnant les suppliciées à la pitié de leurs victimes.

Tandis que les hommes revenaient de la mer au douar, ils avaient réfléchi que peut-être le cheik ne leur pardonnerait point de garder ces prisonnières, encore moins d'en faire la proie de leurs femmes. Comme esclaves elles gardaient une valeur. D'ailleurs elles étaient belles, bien belles ! Sans doute le caractère de cette beauté se trouvait différent de celui de leurs compagnes, mais elles pouvaient sembler d'autant plus précieuses au Maïtra.

En attendant une rançon était inutile, il fallait donc sous peine d'enfreindre les lois de la tribu les conduire à la demeure du cheik.

On leur accorda deux jours de repos durant lesquels ni l'eau fraîche ni le lait de chamelle ni les dattes ne leur furent épargnées.

De plus, l'Ancienne de la tribu apporta une certaine quantité d'herbes qu'elle pila devant les deux jeunes filles, et en forma une compresse qui procura à Mlle de Miniac un soulagement instantané. La fièvre disparut, et lorsque les Kabyles parlèrent de départ, les deux jeunes filles ne s'effrayèrent pas trop.

La bande de sable qui s'étendait du côté d'Alger leur semblait si désolée que l'idée de gravir les montagnes bleuâtres dont les croupes leur apparaissaient à l'horizon, leur causa presque un soulagement. Elles allaient voir des arbres, de l'herbe et des fleurs.

(A suivre.)

(plant Juliette), en pleine maturité. C'est la première fois depuis 1865 que ce cas se présente. L'an dernier, les premiers raisins mûrs ont été vus le 23 juillet.

LETTRÉ DE BERNE

(De notre correspondant particulier.)

Berne, le 3 juillet 1893.

Hier, les soldats du Landsturm de la ville fédérale convoqués officiellement à un exercice de campagne, se mettaient en marche vers 6 1/2 heures du matin dans la direction de Bümplitz.

La société des sous-officiers représentait l'ennemi.

Chaque soldat avait préalablement reçu un certain nombre de cartouches, de sorte que les feux des tirailleurs se firent entendre tout le temps de la marche qui fut poussée jusqu'à Laupen, en passant par Neuenegg où l'on visita le monument érigé en mémoire du combat qui a eu lieu en mars 1798 entre les Bernois, commandés par le colonel de Grafenried, et un corps d'armée français, qui venait de forcer le passage de la Singine.

Les Bernois, qui s'emparèrent de 18 canons, eurent la victoire, mais elle ne leur profita guère.

A Laupen, chaque soldat reçut une boîte de viande conservée, du pain et du vin, de sorte que l'appétit, assaisonné d'une franche gaieté, fut la récompense d'une course laborieuse.

Le retour s'effectua en chemin de fer.

— 800 recrues sont entrées ce matin en caserne.

— On m'assurait ce matin que l'effervescence augmentait parmi les ouvriers et que ceux-ci n'avaient pas dit leur dernier mot. Quant à moi, j'ai foi en l'honnêteté de l'ouvrier et j'attends tout de sa loyauté.

En attendant, la troupe borde toujours les édifices publics et l'on pouvait voir hier soir un peloton d'infanterie entourer le nouveau palais fédéral.

Chronique neuchâteloise

Hôpital Portelès. — En 1892, l'Hôpital Pourtalès a hébergé 701 malades, dont 464 hommes et 237 femmes.

230 étaient Neuchâtelois, 389 Suisses d'autres cantons (à savoir : 238 Bernois, 51 Vaudois, 32 Fribourgeois, 17 Tessinois, 11 Argoviens, etc.), 47 Italiens, 18 Allemands (dont 8 Wurtembergeois, 5 Badois, 2 Bavorois, 1 Alsacien et 1 Prussien), 17 Français.

607 malades quittèrent l'établissement guéris, 43 améliorés, 32 sans amélioration et 19 moururent.

740 malades ont été traités gratuitement, 21 ont payé pension pour une somme totale de 351 francs.

Après de longs services fidèles et dévoués, M. le docteur Cornaz a donné, pour le 31 décembre dernier, sa démission des fonctions de médecin chirurgien en chef qu'il a remplies avec la plus grande honorabilité et la plus grande conscience pendant 38 ans.

On sait qu'il a été remplacé par M. le docteur Matthey.

Pharmaciens. — Le citoyen Pfehler, Hermann, originaire schaffhouseois, domicilié à Neuchâtel, est autorisé à pratiquer dans le canton en qualité d'apprenti-pharmacien.

Neuchâtel. — On a retiré samedi matin du port, le corps flottant sur l'eau, d'une demoiselle Sophie Favarger, ancienne institutrice, âgée de 83 ans.

Sujette à la manie des persécutions, elle est sortie pendant la nuit pour aller se jeter au lac.

Chronique locale

Taxe militaire. — On nous prie d'annoncer aux contribuables à la taxe militaire, qui n'ont pas encore effectué le paiement de celle-ci, que le dernier délai pour s'en acquitter est fixé au 17 juillet courant.

A défaut de paiement dans le terme indiqué ci-dessus, le recouvrement se fera conformément à la loi et aux frais des retardataires. (Communiqué.)

Sentier de Pouillerel. — Nous apprenons que la souscription pour l'établissement de ce sentier est en bonne voie. Tous les collecteurs sont maintenant en possession d'un carnet. Des listes sont déposées dans les principaux magasins de tabacs et établissements publics de notre ville. Ces carnets et listes portent l'estampille de la préfecture.

Une fois encore, nous nous permettons d'attirer sur cette entreprise utile l'attention du public, qui réserve sûrement un bon accueil aux collecteurs. (Communiqué.)

Réunion de la Tourne. — Les personnes de notre ville qui ont l'intention de se rendre à la réunion de la Tourne, mercredi 5 juillet, feront bien de s'adresser à M. Ruef, lequel mettra avec empressement plusieurs voitures à la disposition du public.

Tir-tombola. — Suivant les annonces, le tir-tombola de la société de tir militaire La

Montagnarde, de notre ville, a lieu dimanche prochain, 9 juillet, au Nouveau Stand. Aussi recommandons-nous à tous les membres d'assister à cette fête qui doit se clôturer par la soirée familière traditionnelle.

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à jeudi soir, après quoi la commission des prix se mettra à l'œuvre pour offrir un beau pavillon qui, avec la subvention de la caisse, doit comprendre, nous dit-on, de splendides prix.

De plus, les militaires qui jusqu'à présent n'ont pas encore exécuté leur tir obligatoire de l'année, peuvent encore le faire en présentant pour leur admission leurs livrets de service et de tir. H.

Vol audacieux. — Cet après-midi, vers 3 1/2 heures, un voleur s'est introduit chez M. Descamps, professeur d'escrime, rue Jaquet-Droz, et profitant de ce que le maître d'armes donnait une leçon pendant que Mme Descamps était au jardin, a pénétré dans leur chambre à coucher et s'est emparé dans l'armoire, d'un portefeuille contenant fr. 150.

Malgré d'actives recherches de la police, le voleur est encore inconnu.

Dernier Courrier et Dépêches

Berlin, 3 juin. — La majorité pour l'adoption de la loi militaire sera vraisemblablement beaucoup plus considérable qu'on ne pense. Les chiffres publiés ne tiennent pas compte des profondes divergences du Centre. Quand aux Polonais, ils voteront tous pour la loi militaire, ne serait-ce que pour encourager le gouvernement à persévérer dans son attitude bienveillante à leur égard.

La question financière sera réservée pour cet hiver, jusqu'à présent le gouvernement n'a montré aucune préférence pour les différents systèmes d'impôts mis en avant et il paraît vouloir provoquer le nouveau Reichstag à indiquer par voie de résolutions les impôts qui auraient chance de réunir une majorité dans ce parlement hétérogène.

Berlin, 3 juin. — La Gazette de l'Allemagne du Nord apprend que le nouveau projet militaire différera fort peu de l'amendement Huene.

Erfurt, 3 juin. — Un ouvrier de la manufacture de fusils d'Erfurt, un nommé Neubert, âgé de 35 ans, avait résolu d'en finir avec l'existence. Il s'est rendu à la forge, a placé sa tête sur l'enclume et a fait jouer le déclin du marteau retombant, pesant douze quintaux. De la tête du malheureux, il n'est rien resté.

Potsdam, 3 juin. — Dans le district de Sans-Souci, près de Potsdam, qui n'est habité que par des fonctionnaires et des domestiques de la cour impériale, plusieurs bulletins socialistes ont été retrouvés dans les urnes lors des élections au Reichstag. On recherche activement ces électeurs socialistes.

Service de l'Agence Dalziel.

Berne, 4 juillet. — Dans sa séance de ce matin, le gouvernement bernois a décidé de licencier le bataillon 37 et l'escadron de dragons n° 10, qui avaient été appelés à l'occasion des troubles.

Ces troupes seront immédiatement remplacées par l'escadron de dragons n° 11 et deux compagnies du bataillon 38. Les deux autres compagnies du bataillon resteront de piquet.

Berne, 4 juillet. — On sait que la Chambre Espagnole a ratifié la convention commerciale avec la Suisse.

On attend encore la décision du Sénat, il paraît que des difficultés nouvelles ont surgi ; le gouvernement espagnol est hésitant, attendu qu'il se voit obligé d'accorder à la France les concessions faites à la Suisse.

Le gouvernement allemand s'était trouvé lui-même dans le cas d'insister pour la rectification de son traité avec l'Espagne et comme celle-ci tardait à intervenir, elle menaçait d'appliquer son tarif général dès le 1^{er} juillet, ce qui a eu lieu.

On attend au Palais pour le 5 ou le 6 courant, une réponse définitive du gouvernement espagnol.

Berlin, 4 juillet. — Le discours d'ouverture de l'empereur au Reichstag dit : « Depuis la présentation du projet de loi militaire, la situation politique n'a pas changé, mais la situation militaire, comparée à celle des voisins, est plus défavorable ; il y a lieu de compléter les moyens de défense. »

Dans le nouveau projet, il a été tenu compte des vœux exprimés précédemment. Dans la session d'hiver, il sera présenté un projet de loi sur les moyens de couvrir les frais d'augmentation militaire, en ménageant autant que possible les contribuables. »

L'empereur termine en faisant appel au patriotisme du peuple allemand pour achever l'organisation militaire.

Varsovie, 4 juillet. — La police a fait la nuit dernière des perquisitions dans un séminaire ; un grand nombre de papiers compromettants ont été saisis.

Budapest, 4 juillet. — On annonce qu'à l'occasion des grandes manœuvres autrichiennes, auxquelles il assistera, l'empereur d'Allemagne passera quelques jours à la chasse de Delie, appartenant à l'archiduc Albrecht.

Le Caire, 4 juillet. — Le khédivé a reçu une dépêche du grand-vizir l'informant que le sultan a délégué pour l'accompagner jusqu'à Constantinople Ibrahim-Pacha.

Paris, 4 juillet. — La soirée et la nuit ont été très agitées. Hier soir, quand on apprit au quartier Latin que la démission de M. Lozé n'était pas décidée, l'exaspération fut vive. Les étudiants, au nombre de 2000, partirent de la Sorbonne, et sont descendus le boulevard en brisant les bancs et en renversant les kiosques.

Les agents qui tentent de s'opposer à leur passage sont débordés. En passant devant la préfecture de police, dont les portes sont fermées, les étudiants ramassent tout ce qui leur tombe sous la main et s'en servent comme de projectiles. Les vitres volent en éclats. A ce moment, les portes de la cour de la préfecture s'ouvrent subitement et les agents des brigades centrales chargent les manifestants. Un peloton de gardes municipaux déblaie la place. Une vingtaine de blessés, dont plusieurs grièvement, sont soignés dans les cafés.

Les étudiants ont fait une manifestation devant le ministère de l'intérieur, où M. Dupuy a reçu 4 délégués, qu'il a appelés « mes chers amis » et auxquels il a donné l'assurance qu'il ferait son possible pour leur donner satisfaction.

Une autre manifestation a été faite devant la maison du sénateur Bérenger ; les agents ont chargé et ont repoussé les manifestants depuis la rue d'Anjou jusque sur les grands boulevards. Un élève de l'école des Beaux-Arts, M. Martiles, a reçu un coup de sabre. Plusieurs journalistes ont été blessés.

Vienne, 4 juillet. — M. Wekerle a donné à un collaborateur de la Neue Freie Presse les déclarations les plus rassurantes au sujet de la situation monétaire. La baisse de l'argent ne touche en rien le règlement de la Valuta. L'Autriche-Hongrie possède maintenant déjà un stock d'or suffisant pour traverser les difficultés de la période actuelle.

Londres, 4 juillet. — Chambre des Communes. — En réponse à une question, le sous-secrétaire d'Etat de l'armement dit qu'un conseil de guerre tenu à Malte recherchera les responsabilités de la catastrophe du Victoria.

M. Gladstone combat un amendement portant l'obligation pour le lord lieutenant de l'Irlande de consulter les ministres anglais chaque fois qu'il devrait exercer une quelconque de ses prérogatives.

Berlin, 4 juillet. — Hier, après que le Landtag de Prusse eut adopté la dernière série de la réforme des impôts élaborée par le ministre Miquel, l'empereur a télégraphié à celui-ci pour lui exprimer sa satisfaction et lui a accordé la grand-croix de l'Aigle-Rouge avec couronne.

Le czarévitch se rencontrera ici avec l'empereur à son retour d'Angleterre.

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Ouvertures de faillites

Succession répudiée de Dubois, Louis-Auguste, en son vivant horloger au Locle. Date de l'ouverture de la liquidation : 24 juin 1893. Première assemblée des créanciers : samedi 8 juillet 1893, à 10 heures du matin, à l'hôtel de ville du Locle. Délai pour les productions : 29 juillet 1893.

Etat de collocation

Gindrat, Louis, fabricant d'horlogerie à la Chaux-de-Fonds. Délai pour intenter l'action en opposition : mardi 11 juillet 1893.

Clôture de faillite

Succession répudiée de Sunier, Arnold-Frédéric, quand vivait cafetier à la Chaux-de-Fonds. Date de la clôture de la liquidation : 27 juin 1893.

Bénéfices d'inventaire

De Etienne née Etienne, Fanny-Eugénie, horlogère, veuve de Etienne, Georges-Louis, décédée aux Bayards. Inscriptions au greffe de paix des Verrières jusqu'au lundi 28 août. Liquidation le mercredi 30 août, à 2 heures après midi, à l'hôtel de ville des Verrières.

Tutelles et curatelles

A la demande du sieur Vuillemin, François-Léopold, journalier aux Portes-des-Chaux, rière la Chaux-du-Milieu, la justice de paix des Ponts lui a nommé un curateur en la personne du sieur Jacot, Emile, horloger à la Chaux-du-Milieu.

Publications matrimoniales

Le tribunal civil du Val-de-Travers a prononcé une séparation de biens entre les époux Louise-Adèle Tolck née Jequier et Henri-Ulysse Tolck, tous deux domiciliés à Fleurier.

Le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds a prononcé une séparation de biens entre dame Cécile Vuillemin née Favre et son mari César-Auguste Vuillemin, émailleur, tous deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

Citations édictales

Le nommé Schumacher, Oswald, horloger, actuellement sans domicile connu, prévenu de contrevention à la loi sur la poursuite, est cité à comparaître le samedi 5 août, à 9 heures du matin, devant le tribunal de police à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds.

Bibliographie

Journal des Dames, n° 25, 15 juin 1893.

Abonnement 6 francs par an.

Sommaire :

Poésie. — Conseil à un enfant, par Victor Hugo.

Causerie. — La Lyre, par M. J. Carrara, par Berthe Vadier.

Célébrités féminines. — M^{me} Léon Bertaax, par D. Mon.

Voyages. — A Chicago (suite), par F. Bruwært.

Bibliographie. — Le livre de la femme d'intérieur.

Feuilleton. — Muriel (fin), par Isabelle Kaiser.

Mode. — Par Marguerite.

Recettes de cuisine.

Nos concours : Solutions du N° 23.

Demander un numéro spécimen gratis et franco au bureau Henri Mignot, éditeur, Lausanne.

NOUVELLES MARITIMES

Le vapeur postal français La Bourgogne, parti du Havre le 24 juin, est bien arrivé à New-York le 1^{er} juillet, à 9 h. du matin. 8033-4

Durée de la traversée : 7 jours 3 heures.

Rommel & Cie. Succursales : Edmond Matile, rue de la Cure, 5, Chaux-de-Fonds. — A.-V. Muller, Faubourg de l'Hôpital, n° 11, à Neuchâtel.

Vapeur en partance au Havre le 15 juillet, LA TOURAINE, les convois sont accompagnés jusqu'au port d'embarquement.

NOUVELLES MARITIMES

communiquées par l'agence générale d'Emigration Zwilohenbart, à Bâle.

Le Paquet-Poste rapide la Bourgogne, parti du Havre le 24 juin 1893, est arrivé à New-York le 1^{er} juillet 1893, tout allant bien à bord.

Durée de la traversée 7 jours 3 heures.

Les représentants, Jean Ambuhl, cafetier, Chaux-de-Fonds. 8032-4

Emile Haller, fils, buffet, Neuchâtel.

COLONNE MÉTÉOROLOGIQUE

LA CHAUX-DE-FONDS

Dates	Baromètre			Thermomètre		
	8 h. m.	Midi	5 h. m.	8 h. m.	Midi	5 h. m.
Juin 28	679	680	680	22	25 1/2	24
» 29	671	683	682	12	23 1/2	22
» 30	683	685	684	20	26	24
Juillet 1	682	683	683	21 1/2	27 1/2	26
» 2	682	683	683	22	27 1/2	24
» 3	680	680	679	22	27 1/2	27 1/2

Les hauteurs de 650 millimètres correspondent à tempête, 660 mm. à pluie, vent, 675 à variable, 685 à beau et 705 à très sec.

BANQUE FÉDÉRALE, Chaux-de-Fonds

(Société anonyme)

COURS DES CHANGES, le 4 Juillet 1893.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance		Trois mois	
		demande	offre	demande	offre
France.....	2 1/2	100.27 1/2	100.27 1/2	100.80	100.80
Belgique.....	3-3/4	100.42 1/2	100.42 1/2	100.17 1/2	100.17 1/2
Allemagne.....	4	128.85	128.85	128.30	128.30
Hollande.....	3-3/4	208.20	208.20	208.20	208.20
Vienne.....	4	209.60	209.60	208.65	208.65
Italie.....	5	—	—	—	—
Londres.....	chèque	25.24 1/2	25.24 1/2	—	—
Londres.....	2 1/2	25.83 1/2	25.83 1/2	25.27	25.27
Russie.....	6	1.60	1.60	—	—
BBanque Française...	pr 100	100.30	100.30	—	—
BBanque Allemande...	pr 100	128.85	128.85	—	—
20 Mark or.....	pr 100	24.75	24.75	—	—
B-Banque Anglaise...	pr 100	25.22	25.22	—	—
Autrichiens.....	pr 100	208.25	208.25	—	—
Roubles.....	pr 100	2.60	2.60	—	—
Dollars et coup.....	pr 100	5.15	5.15	—	—
Napoléons.....	p. 20 fr.	100.30	100.30	—	—

Escompte pour le pays 3 %.

Tous nos prix s'entendent pour du papier bancaire et ne sont valables que pour le jour de leur publication, sous réserve de variations importantes.

Nous donnons tous nos soins aux ordres de Bourse qui nous sont confiés.

Nous donnons, sans frais, des délégations à trois jours de vue sur nos Comptoirs en Suisse, Bernes, Bâle, Genève, Lausanne, Lucerne, St-Gall, Sion et Zurich, et des chèques au cours du jour sur notre Succursale de Paris.

Nos cours s'entendent contre espèces franco commis sion.

Nous sommes acheteurs d'obligations 3 %, de la Commune de la Chaux-de-Fonds.

Etouffes d'été pour vêtements de messieurs
et GARÇONS, l'aune à 75 ct.
Echantillons et marchandises de toutes les étoffes franco.
(2) GETTINGER & Co, Centralhof, ZURICH.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs qui ne reçoivent pas L'IMPARTIAL par la poste sur la carte d'échantillons d'étoffes de la maison LA CONFIANCE encartée dans le présent numéro. 8569

L'administration du **Tracteur**, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues française et allemande, paraissant à la Chaux-de-Fonds, envoie **gratis et franco** un numéro spécimen à chaque personne qui en fera la demande.

Fête fédérale des Sous-Officiers

5^{me} liste des dons d'honneur

MM.	Fr.
Club des Sonneurs (prix affecté au concours de travaux écrits), esp.	120 —
Cercle du Sapin, esp.	100 —
Ch. Hahn, au Landeron, esp.	100 —
Cercle Montagnard, esp.	100 —
Ecole de recrues d'artillerie à Bière, par M. Chabloz, adjudant, esp.	95 —
Anonyme, une montre argent, seconde au centre, diabolins indépendants	75 —
Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon espèces	50 —
Paul Schaeffer, une montre 8 jours	45 —
Tirozzi frères, un déjeuner en porcelaine	40 —
Charles Joseph, une montre triple quantième	35 —
Vital Perret, nature	30 —
Ernest Villars, une caisse Asti	30 —
Alphonse Braunschweig, une montre arg., remontoir	25 —
Otto Ulrich, une montre	25 —
Maurice Maus, une montre savonnette argent	25 —
Fabrique Fritz Perret, esp.	21 50
Blum et frères Meyer, une montre acier et une montre métal	20 —
Ch. Humbert, esp.	20 —
Veuve Eugène Hauert, esp.	20 —
Société de chant l'Orphéon, une lampe suspension	20 —
Albert Juvet, un bridon	20 —
Fabrique d'ébauches de Sonceboz, esp.	20 —
Victor Reutter, esp.	10 —
Alfred Schwab, esp.	10 —
S. et N. Wolff, esp.	10 —
Dubois, Peseux et Cie, esp.	10 —
Georges Nicolet-Bouvier, esp.	10 —
A. Levailant, un télégraphophone	10 —
H. Fest, bon pour un képi d'ordonnance	10 —
C. Frikart-Marillier, une boîte biscuits	10 —
E. Sommer, à la Civette, un narghilé	10 —
Maurice Blum, une montre	10 —
Kaufmann frères, à Fleurier, esp.	10 —
Fritz Perret, esp.	10 —
Total de la 5 ^{me} liste, fr.	1156 50
Listes précédentes, fr.	3852 40
Total à ce jour, fr.	5009 40

VARIÉTÉS

La propreté de la maison

La propreté de la maison est sous la responsabilité directe de la mère de famille; elle est un gage de salubrité, de bien-être et d'économie.

Cette propreté ne doit pas être spéciale et superficielle, il faut qu'elle soit générale, réelle, active, à la recherche des petits recoins, des objets les moins en usage, des meubles les plus utiles, des appartements les plus retirés.

La poussière, les débris, les immondices, sont les véhicules des germes des maladies infectieuses et contagieuses. Ce sont des espions, qui, aux premiers bruits de guerre, aux premières menaces d'épidémie, ouvrent à l'ennemie les portes de la place.

Elle est grandement coupable la femme qui, par sa paresse, sa négligence ou son amour-propre, donne droit d'asile à ces agents d'infection. Elle n'a pour excuse ni l'excès du travail, ni l'état de sa fortune, ni les soins que réclame une nombreuse famille. — *Le travail?* Mais le plus utile et le premier à pratiquer serait celui qu'elle négligerait tout d'abord. — *La misère?* Mais la propreté c'est la richesse du pauvre, c'est le seul luxe que ses moyens lui permettent d'acquérir: de l'air, de l'eau, un balai, des chiffons et deux bras sont les seuls objets indispensables. — *L'amour-propre?* Il faut chercher d'autres circonstances pour le faire valoir, il serait ici mal placé, car la propreté de la maison est la gloire d'une ménagère, et toute femme, riche ou pauvre, mère de famille ou sans enfants, doit être doublée d'une ménagère et ne doit pas craindre de mettre la main au travail pour une chose dont l'entretien et le contrôle ne peuvent être confiés à personne.

La propreté, c'est chaque chose à sa place, c'est l'économie du temps pour les recherches, c'est l'économie de l'argent par le bon entretien des meubles, des outils, du linge et des vêtements, c'est la santé et le bien-être de tous, de l'ouvrier qui rentre du travail, du paysan qui revient des champs, de l'homme qui travaille avec son intelligence comme de l'homme qui travaille avec ses bras.

La propreté repose l'œil du travailleur, elle donne de la saveur au repas le plus frugal et contribue à retenir, aux jours du chômage et aux heures de repos, le chef de la famille au foyer, elle lui procure un soulagement physique et moral.

L'homme-vapeur
(Nouvelle excentricité américaine)

L'Amérique vient de créer l'homme-vapeur. Il ne manquait plus que cela à notre collection mécanique.

L'inventeur de l'homme-vapeur est M. le professeur Georges Moore, un Canadien, d'origine à la fois anglaise, écossaise, irlandaise et hollandaise. L'atavisme explique tout.

La créature de M. Moore se promène gravement en fumant son cigare. En raison de son origine complexe, l'homme-vapeur, tout bardé de fer, « aux muscles d'acier », porte une cuirasse d'un modèle bien antérieur à l'invention des moteurs, et fume aussi un cigare à vapeur.

Ce grand gaillard mesure 1m82 de hauteur, s'il vous plaît, et il ne serait pas agréable de le rencontrer de nuit dans un quartier désert. Qu'en fera-t-on?

M. Moore semble avoir cherché à résoudre le problème si tentant des domestiques mécaniques. Ce premier type se contentera de pousser une petite voiture et de faire des commissions; malheureusement, il est aveugle et il lui faut un guide pour circuler dans les rues.

A parler franc, jusqu'ici l'homme-vapeur servira surtout de réclame excellente à certains industriels. On verra plus tard à lui réserver des destinées plus hautes, à le faire parler dans les réunions publiques, à le faire présider des syndicats, etc. Il vient de naître; il a l'avenir pour lui!

Au point de vue mécanique, la créature de M. Moore n'est qu'un locomoteur à vapeur qui marche au lieu de rouler. Le corps, poitrine, estomac, cœur, ventre, renferme une chaudière chauffée à la gazoline et représentant une grande surface de chauffe. Tout cela disparaît sous la cuirasse.

Au-dessous de la chaudière, vers la taille, on a disposé un petit moteur qui, malgré ses faibles dimensions, mais à cause de sa vitesse, correspond à une puissance d'un demi-cheval vapeur.

Les gaz brûlés dans le foyer s'échappent à la partie supérieure du casque dont est coiffé le nouveau citadin et lui font un véritable panache de fumée.

Le niveau d'eau est situé derrière le cou et

la cuirasse s'ouvre comme une porte à deux battants pour laisser voir et entretenir tout le mécanisme.

Par la bouche et par le cigare s'échappe la vapeur qui a servi. L'homme-vapeur fume activement.

Le petit moteur actionne toute une combinaison d'engrenages et de leviers qui obligent les jambes à se mouvoir en imitant les mouvements de la marche. L'allure est assez bonne et le personnage progresse avec une certaine désinvolture, faisant sonner ses éperons sur le sol. Les éperons servent aussi de point d'appui à l'automate.

C'est à New-York qu'on exhibe l'homme à vapeur. Dans les premiers essais, il tournait sur piste, fixé à un long bras de levier, un peu comme les chevaux qu'on oblige à faire mouvoir un manège.

Aujourd'hui, on l'attelle à une voiture qu'il pousse devant lui et qui sert à le maintenir en équilibre, stable et plus souvent on le rencontre traînant un orchestre de musiciens.

Ce steamman rappelle les beaux jours de Mangin. Encore un peu, et on lui livrait sa bouche et ses dents.

Il a, dit-on, en ce moment, un succès prodigieux.

L'homme-vapeur avance avec une vitesse de 5 à 8 kilomètres à l'heure. Il pourra aller à Chicago à pied et on parle déjà de le faire entrer en lutte avec les meilleurs marcheurs du monde.

Honneur à ce roi des automates! Mais, franchement, où va se nicher le génie de la mécanique?

Henri de Parville.

BIBLIOGRAPHIE

Le Grillon du Foyer, Journal des jeunes, bi-mensuel. — Un an : 2 francs. Six mois : 1 franc. — Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel.

Sommaire du n° 11 :

Olga, la petite savante (avec illustrations). — La toilette du petit aztèque (avec illustration). — La commande d'Alcibiade (suite). — Gourmandise, poésie. — Causerie instructive: Camille Flammarion.

Couverture: Illustration: Frères et sœurs. — Pensées. — Variétés. — Jeux d'esprit. — Annonces.

EDOUARD BEYER, CHEMNITZ (SAXE)

ENCRE JAPONAISE BLEUE-NOIRE

Non communicative.

La meilleure Encre pour les Livres.

ENCRE VIOLETTE-NOIRE N° 1

Excellente Encre communicative.

SE VEND CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS DE LA SUISSE

A LA CHAUX-DE-FONDS: Librairie Papeterie A. COURVOISIER

CATALOGUE A DISPOSITION

Refuser les imitations. — Exiger le nom: **Edouard Beyer**

ÉPICERIE - MERCERIE

PAUL JEANRICHARD

83, — Rue de la Serre — 83.

VIN ROUGE, à 55 et 70 cent. le litre. FROMAGE, à 60 et 90 c. le demi-kilo. THON MARINE, à 80, 75 et 85 cent. la boîte. SARDINES, à 65 et 70 cent. la boîte. TABLIERS pour dames, depuis 90 centimes. TAILLES, BLOUSES, COTONS. 7200-1

PENSIONNAIRES.

On offre la pension et la couche à un ou deux jeunes garçons comme il faut. Prix modérés. — S'adresser rue de l'Industrie 3, au 2^{me} étage. — A la même adresse, on prendrait deux ou trois bons PENSIONNAIRES. 8344-3

Etude Charles-U. SANDOZ, notaire

1, Rue de la Promenade 1.

A louer pour St-Martin prochaine ou plus tôt si on le désire, un bel appartement de deux pièces et dépendances, situé rue de la Promenade 1, au premier étage. 8119-3

A louer de suite un appartement de 3 pièces et dépendances, situé rue de l'Industrie 9, au 1^{er} étage. 8120

SÉJOUR D'ÉTÉ

Une dame veuve, habitant Bevaix, recevrait chez elle pendant l'été deux ou trois dames ou demoiselles. Bonne cuisine bourgeoise; soins attentifs. Prix très modéré. 8149

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

BROCHURES T. COMBE

à 10 c. sont en vente

Papeterie A. Courvoisier

Indispensable pour les familles!

VOULEZ VOUS LA SANTÉ??

LIQUEUR STOMACHIQUE RECONSTITUANTE

Bollinzone Félix Bisleri Bollinzone

Se boit mélangée à l'eau, à l'eau de soude ou à l'eau de Seltz,

Lugano, le 17 Janvier 1892.

Monsieur FÉLIX BISLERI, BELLINZONA.

Très honoré Monsieur!

J'ai l'honneur de vous remercier des envois que vous avez bien voulu me faire de votre Fer-Quina-Bisleri.

L'expérience que j'en ai faite, pour ma famille et pour le traitement de malades indigents, me permet de vous certifier que je l'ai reconnu un excellent Tonic reconstituant soit à l'usage des enfants, soit à celui des adultes.

Le Fer-Quina, par son goût agréable et sa digestion facile, le placent en premier rang parmi les produits similaires.

Agréés les sentiments de ma plus parfaite considération.

Docteur ZBINDEN.

A prendre de préférence avant les repas, à l'heure du vermouth.

Se vend chez les principaux pharmaciens, droguistes, cafetiers et liquoristes. 488-55



LA FERRIÈRE. TAILLEUR

M. Jean Sollberger avise ses amis et connaissances, ainsi que le public en général, qu'il vient de s'établir comme maître tailleur à la Ferrière. Il se recommande pour tous les ouvrages concernant sa profession. Grande collection d'échantillons à disposition. — Travail prompt et soigné. Coupe élégante et de bon goût. 8481-2

HORLOGERIE

Deux bons horlogers sérieux désirent entrer en relations avec une maison d'horlogerie qui fournirait boîtes et mouvements, ou après repassages faits pour le terminage de la montre. — S'adresser, sous initiales A. B., Poste restante, la Ferrière. 8327

Grande liquidation d'épicerie

rue du Premier Mars 12 b.

500 litres Vermouth, à 75 c. le litre. 300 litres Vermouth Turin, verre perdu, fr. 1 le litre.

Bons Vins rouges, à 40, 45 et 55 c. le litre.

Vins bouchés: Maçon, Beaujolais, Bordeaux et Sauterne. 7951

C'est 12 b, rue du Premier Mars 12 b.

Lingère. Une bonne lingère se recommande pour de l'ouvrage, soit en journée ou à la maison. — S'adresser à Mme Jeanrenaud, rue du Soleil 9, au 1^{er} étage. 8378-1

VIN BLANC NEUCHÂTEL 1892

la bouteille 80 cent. (verre perdu).

8004 Se recommande.

C. Frikart - Marillier 5, rue Neuve 5.

Croquis du Landsturm

Scènes humoristiques

Un joli album richement illustré.

En vente à la

Librairie et Papeterie A. Courvoisier, place du Marché

BAINS ET PENSION
Méthode Kneipp.

BAINS CHAUDS et FROIDS
Douches de toutes espèces.

Très belle installation. Situation magnifique, au bord du lac de Bière. Service agréable. Prix très modérés. 8400 6

Se recommande, J.-A. Nyffenegger, propriétaire, à la Bonne Source près NEUVEVILLE

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES EN TOUS GENRES

11, rue Léopold Robert II

A LA CONFIANCE

11, rue Léopold Robert II

Locle

Chaux-de-Fonds

Bienne

153-33

A l'occasion de la fête des Promotions!

Rayon de Tissus pour robes.

MOUSSELINE de laine, largeur 80 cm, dessins nouveaux, le mètre 95 centimes.
PIQUÉS à jour, crème et blanc, article anglais très solide, le mètre 75 centimes.
CRÉPON tout laine en toutes teintes, largeur 100 cm, le mètre 1 fr. 50.
TOILE D'ALSACE impression grand teint, largeur 75 cm, le mètre 45 centimes.

Rayon de Dentelles et Broderies.

GUIPURE D'IRLANDE hauteur 10 cm, très avantageuse, le mètre 65 centimes.
DENTELLE PLAUEN, tulle brodé, 10 cm, le mètre 25 centimes.
 Grand assortiment de **BRODERIE** blanche et couleur.

Rayon de Lingerie et Bonneterie.

Grand assortiment de **JUPONS BLANCS** pour enfants, 40, 45, 50, jusqu'à 75 cm de longueur.
JUPONS BLANCS pour dames avec large broderie, 2 fr. 95.
 Grand choix de **CALEÇONS** avec broderie, pour enfants, toutes les grandeurs depuis 35 cm, à 1 fr. 25.
BAS NOIRS pour enfants, depuis 8 cm.
BAS NOIRS pour dames, qualité supérieure, depuis 75 centimes.
MITAINES pour enfants, toutes les grandeurs, depuis 40 centimes.
GANTS de soie crème pour dames, longueur 4 boutons, depuis 1 fr. 25.

Rayon d'Ombrelles.

OMBRELLES haute nouveauté pour jeunes filles, valant 4 fr à 2 fr.

Enchères d'horlogerie

Lundi 17 juillet 1893, dès les 2 1/2 heures de l'après-midi à l'Hôtel de la Fleur de Lys à la Chaux-de-Fonds, il sera procédé à la vente en bloc d'un stock d'horlogerie comprenant:
 729 montres or
 494 montres argent
 110 montres métal
 d'une valeur totale de fr. 64,700.
 La vente se fera au comptant et sans escompte, sur la mise à prix de 40,000 francs. — L'adjudication sera prononcée de plein droit en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.
 La marchandise peut être visitée jusqu'au jour des enchères chez M. Flerobe, courtier, rue Léopold-Robert 24, à la Chaux-de-Fonds. 8441-5

Liquidation

d'un magasin de chaussures ensuite de faillite. 8440-3
 Dès le samedi 1^{er} juillet, tous les jours de 9 heures du matin à midi et de 2 à 7 heures du soir, il sera procédé à la vente à prix réduits dans le magasin Place de l'Hôtel-de-Ville, maison Rucklin-Fehlmann, de chaussures en tous genres.

Pommade Brésilienne

pour la guérison des Cors aux pieds, Oignons et Œils de perdrix. Guérison radicale et garantie en 5 jours. Prix du flacon, 1 fr. 50.
 En vente chez M. Louis ROY, aux Ponts-de-Martel. 8380-2

Aux graveurs! A vendre ou à louer, avec facilité d'acheter, un atelier de graveur or ayant plusieurs années d'existence. — Adresser les offres sous N. B., Poste restante, Chaux-de-Fonds. 8369-1

On demande à louer

à louer de suite, dans le centre du quartier de l'Abéille, un APPARTEMENT au rez-de-chaussée de 4 pièces, dont deux grandes chambres. 8457-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Changement de domicile

J. Brandt, tailleur, annonce à son honorable clientèle et au public en général qu'il a transféré son atelier
13, RUE DE LA RONDE 13.
 Il se recommande comme par le passé pour tout ce qui concerne sa profession. Ouvrage prompt et soigné. Coupe élégante. Façon d'habillements, 26, 30 et 33 fr. 8468-2

Avis aux tourneurs sur bois

On demande 200 pieds de tables en bois dur. — S'adresser de suite à M. Frédéric Magnin, Jaluse, au Locle. 8469-2

OUVERTURE D'UN MAGASIN DE MEUBLES

Literies et Décorations d'appartements.
 Je viens d'ouvrir rue Léopold Robert 25 a, maison A. Chateau, un magasin qui sera toujours amplement pourvu d'un beau choix de **MEUBLES** en tous genres, Crins et Laines de toutes qualités, Plumes et Duvets, Couverts pour matelas et Stores, Toiles cirées, Étoffes et Passementerie pour ameublements et Rideaux, etc. 7848-7
 Prix très avantageux. — Se recommande, **Charles FREY, tapissier,**

VENTE AU DETAIL de 15127-51
Montres garanties en or, argent et métal. Prix avantageux. — Beau choix.

GUSTAVE PERRENOUD rue Jaquet-Droz 45 (maison Neukomm) la Chaux-de-Fonds.

(H 126 X)

CHOCOLAT MENIER

DÉPOT: 32, Grand-Quai, à GENEVE - Se trouve chez les principaux Epiciers.

LA PLUS GRANDE FABRIQUE DU MONDE Vente: 50,000 kilos PAR JOUR.

Il vient d'arriver du **MAGGI** en flacons depuis 90 c. et en rations de 15 et 10 c., ainsi que des **Potages à la minute**. Les flacons Maggi sont remplis de nouveau à très bon marché. **Alf. Schneider, r. Fritz Courvoisier.**

A LA BONNE CHAUSSURE

14, Rue de la Balance - Rue de la Balance 14 (MAISON DENNI)

A l'occasion des Promotions, reçu un très grand choix de **Chaussures d'été** pour enfants et jeunes gens. **Chaussures** couleurs, légères et solides. *Egalement un très grand choix de Molière et Richelieu pour dames et messieurs.* 8409-4
 Tous les articles sont vendus à des prix réellement avantageux. **G. TUSCHER.** Se recommande.

A LA CITÉ OUVRIÈRE

Rue de la Balance 17, CHAUX-DE-FONDS Rue de la Balance 17.

A l'occasion des promotions grande mise en vente à prix réduits de tous les vêtements, costumes et jerseys de la saison d'été pour enfants et jeunes gens.

Aperçu de quelques prix :

Costumes coutil et satinette pour enfants	depuis fr.	4 à 10
Vêtements en drap léger, pour enfants	>>>	6 à 14
Pardessus, mi-saison, pour enfants	>>>	7 à 15
Jerseys, façon matelot, pour enfants	>>>	8 à 12
Habillements en coutil, pour jeunes garçons	>>>	10 à 15
Habillements en drap pour toute saison	>>>	15 à 30

Dès aujourd'hui tous les habillements de la saison d'été pour hommes subissent également une baisse de prix.

Complets en coutil et molesquine	depuis fr.	14 à 20
Habillements complets, draps mi-saison	>>>	23 à 45
Vêtements complets de cérémonie	>>>	48 à 60

Grand choix de vestons et jaquettes noirs alpaga >>> 10 à 15
 Vestons en drap cheviotte noir et bleu marin >>> 14 à 24
 Pantalons d'été en tous genres >>> 4 à 11
 Grand assortiment de chemises flanelles et couleurs pour hommes et jeunes gens >>> 1.50 à 4

Pour faciliter les gens du dehors les magasins sont ouverts le dimanche. 8338-4

GÉRANCES - COMPTABILITÉS

M. G. Verpillot-Zbinden, rue Jaquet-Droz 56, se recommande pour des gérances, comptabilité, inventaires, encaissements. — Excellentes références. 7946-1

GRAND BAZAR PARISIEN

Bazar Economique, Lausanne. — Rue Léopold Robert 46.
 GRAND ARRIVAGE DE **Poussettes d'enfants et de poupées. Poussettes d'enfants, anglaises, à des prix exceptionnels. Chars, Camions et Vélocipèdes. Jouets en tous genres.** 7309-2

Dès aujourd'hui, il sera vendu à la **GRANDE CAVE ALIMENTAIRE** 9, RUE LÉOPOLD ROBERT, ainsi qu'au magasin RUE du PARC 17, de belles **- Pommes de terre vieilles -** à 1 franc la mesure. 8244 **BURNIER-SCHWAB.**

La Colle liquide Le Page sert à cimenter et à recoller le verre, la porcelaine, les meubles, etc. Très résistante. — Se vend 60 centimes le flacon, avec le pinceau, à LA PAPETERIE A. COURVOISIER, Place du Marché, 1.

Grande liquidation du magasin AU LOUVRE

dit 8389-4
 Rue de la Ronde

A l'occasion de la fête des promotions grande mise en vente de : **Mousseline** laine, 90 c. le mètre. — **Piqué** à jours, blanc et crème, 60 c. le mètre. — **Toiles d'Alsace**, impressions grand teint, 30 c. le mètre. — **Crépon** tout laine et en toutes teintes, à 1 fr. 30 le mètre. — **Cotonne**, double largeur, à 45 c. le mètre. — Grand choix de **Dentelles, Broderies, Rubans, Bas** noirs et couleurs, **Jupons blancs, Gants** pour dames et enfants, **Lavalières, Corsets** pour enfants à 95 c. la pièce. **Habits marins** pour garçons, complets depuis fr. 2.95. — **Collets, Mantes** pour enfants et grandes personnes, depuis fr. 2.50.

Des prix pareils sont presque incroyables **PROFITEZ! C'est PROFITEZ!**
AU LOUVRE
 Rue de la Ronde

Achat et vente

A vendre : lits, literie, plusieurs potagers, buffets, chaises, commodes, tables dont une à coulisses, lits d'enfants, établis, poussette, 1 bureau à 3 corps, lanternes, canapés, régulateurs, une banque, vitrines, chaises, pupitres, meubles et ustensiles de ménage en tous genres, un lami noir, burins fixés, machines à arrondir, roues, tours pour polisseuses, lapidaire pour débris et autres tours aux débris, outils pour repasseurs et remonteurs, outils pour toutes les parties d'horlogerie et fournitures dont le détail serait trop long. Prix très avantageux. — S'adr. à Marc BLUM, rue de la Chapelle 3. Maison du Café de la Croix Blanche. 6385-3

Montres à vendre

savonnettes 20 lig., Autriche, argent; savonnettes 20 lig., Espagne, argent; lépines genre français, soignées, 19 lig.; 13 et 19 lig., cylindre acier, plus des genres russes 19 et 20 lig. des genres américains et des 21 lig. genre Japon. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 8033-1

BRILLANT SOLEIL

Sonnenglanz



Sonnenglanz

Encaustique

séchant très-vite, se distinguant des autres cires à parquet par la beauté et la durée de son brillant.

En dépôt chez :
 Mlle Marie Blatt, rue Léopold-Robert.
 Mlles scours Calame, rue de la Serre.
 M. Jules Froideveaux, rue du Parc.
 M. D. Hirsig, Epicerie, rue du Versoix.
 M. Charles Schneider-Robert, rue Fritz Courvoisier.
 Mme veuve Jean Strübin, Place de l'Hôtel-de-Ville.
 M. Wille-Notz, Place Neuve. 8900-2

LOGEMENTS

A louer pour St-Martin 1893 :

Léopold Robert 84, 1^{er} étage de 3 pièces et corridor.
Serre 103, 3^{me} étage de 3 pièces et corridor.
Parc 80, pignon de 2 pièces.
Parc 84, pignon de 2 pièces.
Parc 85, pignon de 2 pièces.
Parc 74, pignon de 3 pièces et corridor.
Demoiselle 113, 2^{me} étage de 3 pièces, corridor et alcôve.
Progrès 105, 1^{er} et 2^{me} étage de 2 pièces et corridor.
Parc 74, 1^{er} étage de 3 pièces et corridor.
Temple allemand 95, rez-de-chaussée de 3 pièces et corridor.
 Dans des maisons de construction récente, plusieurs logements de 2 et 3 pièces, depuis 300 à 570 fr., eau comprise. S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 8046-6

HORLOGERIE

Un fabricant d'horlogerie connaît à fond la fabrication de la montre or, 15 à 22 lignes, dans les genres soignés et courants, demande à terminer des montres pour une bonne maison qui fournirait les boîtes.
 A vendre à bon compte 4 mouvements répétition minutes, 5 minutes et quarts. 5929-25*
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

FOIN. A vendre plusieurs wagons de foin et de paille, première qualité. Echantillons à disposition. — S'adresser à M. N. Iseli, rue de la Serre 90. 8399-2

ATTENTION

Pour cause de départ toutes les marchandises se trouvant encore en magasin se vendent à tous prix.
 5 ameublements de salon, différents styles, lits jumeaux, lits montés à 2 places, lavabos, tables de nuit, tables rondes et ovales, buffets, armoires à glaces, rideaux, étoffes, glaces, galeries, Tapis laine, coco, linoléum, milieux de salon, descentes de lit, Crin animal, laine, etc.
 Stores peints et en coutil. — Remontage de meubles et literie. 6588-9
 Se recommande
Jean PFEIFFER, tapissier,
 Rue de l'Industrie 1
 Chaux-de-Fonds.

Pierres. A vendre 1200 pierres finissages et échappements assorties. Prix, 20 c. le jeu de 6 trous. — S'adresser rue de la Demoiselle 51, au rez-de-chaussée, à gauche. 8510-3

Engrais. - Guano pour plantes et jardins. 8258 2
Droguerie Stierlin & Perrochet.

500 BLOUSES

Les Dernières Nouveautés viennent d'arriver en Mousseline laine, Satinette, Molton et Baptiste, et seront vendues à des prix inconnus jusqu'à ce jour. — C'est au

BAZAR VIENNOIS, Place du Marché 6 (maison Farny), Chaux-de-Fonds

PLUMES à RÉSERVOIR Qui sait écrire doit acheter **Plumes avec vues**
les Plumes à réservoir, depuis 1 fr. la pièce, ou pour s'inspirer les Plumes fédérales.
Plumes avec vues, à 60 c. Plumes Sennecken. Porte-Plumes

[Papier, Enveloppes, etc.]

LIBRAIRIE & PAPETERIE A. COURVOISIER, PLACE DU MARCHÉ

Société de tir La Montagnarde
CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 9 Juillet 1893

dès 1 h. après midi

TIR - TOMBOLA
au Nouveau Stand

RENDEZ-VOUS à midi trois quarts, au local, Brasserie Weber, rue Saint-Pierre 22.

INSCRIPTIONS jusqu'au jeudi 6 juillet 1893, auprès des personnes indiquées dans les cartes de convocation et au local. Après la distribution des prix (7 1/2 h. du soir).

SOIRÉE FAMILIÈRE

Excellent orchestre.

Il sera encore reçu de nouveaux membres en présentant les livrets de service et de tir.

8512-3 Le Comité.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE D'HOMMES

COURSE AU FAULHORN
les 8, 9 et 10 Juillet 1893

Prix de la carte, 30 fr.

Départ samedi 8 juillet, par le train de 2 h. 40 du soir.

Rendez-vous à 1 1/2 heure, au local. Paiement de la carte, vendredi 7 juillet, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Assemblée des participants vendredi 30 juin, à la brasserie Müller.

Tous les membres et amis de la Société sont cordialement invités à y assister. 8300-3 Le Comité.

LA VENTE

de la paroisse indépendante des EPLATURES

est définitivement fixée au **Lundi 10 juillet**. On y trouvera comme les années précédentes un buffet bien servi et beaucoup d'objets d'utilité et de fantaisie.

Ouverture de la vente à 1 heure de l'après-midi.

Le dimanche 9 juillet exposition de la vente. Entrée, 20 centimes. 8315-2

VENTE D'IMMEUBLES

Pour sortir d'indivision les héritiers de Numa OTHENIN-GIRARD et l'hoirie de Jules GRANDJEAN-PERRENOUD-COMTESSE, exposeront en vente par enchères publiques les immeubles suivants :

Cadastre de Fontaines.

1. Article 50. Montperreux, bâtiments, jardins, prés et pâturages boisés 708,313 mètres carrés, soit 278 1/2 poses.

L'un des bâtiments renfermant un logement, fruiterie, écurie et grange est assuré contre l'incendie pour fr. 12,200.—

2. Art. 519. La Jeure, pâturage de 45,999 m² soit 17 poses.

3. Art. 511. Grand-Combe, bâtiment, pré, pâturage et forêt de 111,338 m², soit 41 poses.

Le bâtiment à l'usage d'écurie et grange est assuré fr. 600.

Cadastre de la Chaux-de-Fonds

4. Art. 627. Aux Convers, forêt de 5,225 m², soit 2 poses.

La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le samedi 8 juillet 1893, à 2 h. après-midi. Les enchères seront mises au cinq minutes dès 3 heures.

Ces immeubles formant deux domaines seront mis en vente en un seul lot, ils ont été tout récemment évalués par la Commune de Fontaines à fr. 84,525 et les enchères seront reçues sur la mise à prix de 40,000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire soussigné. 7678-3 Cernier, le 10 juin 1893.

(N-3121-Ce) Abram SOGUEL, not.

VACANCES

Une dame demande une ou deux jeunes filles pour passer les vacances. Beau jardin ombragé, bains du lac, soins affectueux. — S'adresser sous initiales K. Z., Poste restante, à Marin près St-Blaise. 8316-2

Avis de la Préfecture de la Chaux-de-Fonds

PERCEPTION DE L'IMPOT DIRECT POUR 1893

Le Préfet du district de la Chaux-de-Fonds, agissant en exécution de la loi sur l'impôt direct du 27 février 1892, informe les contribuables de ce district, que la perception de l'impôt pour l'exercice courant, aura lieu comme suit :

I. Pour la Sagne.

A l'Hôtel-de-Ville de la Sagne, le jeudi 20 juillet prochain, de 8 heures et demie du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

II. Pour les Eplatures et les Planchettes.

Au bureau de la Préfecture, le vendredi 21 et le samedi 22 juillet de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

III. Pour la Chaux-de-Fonds.

Au bureau de la Préfecture, du lundi 24 au lundi 31 juillet prochain, le dimanche excepté, chaque jour de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Les contribuables qui voudront acquitter leur impôt avant les dates indiquées ci-dessus, peuvent le faire au bureau de la Préfecture.

Art. 22. — Les personnes soumises à l'impôt en vertu de la loi et qui n'auraient pas reçu de mandat, sont tenues d'en aviser la Préfecture. Elles sont, du reste, recherchables pendant dix ans pour la totalité des impôts dont elles n'auraient pas reçu les mandats.

Art. 25. — Trente jours après celui fixé pour la perception, le Préfet invite, par lettre cachetée, les retardataires à s'acquitter en les rendant attentifs à la surtaxe établie à l'article suivant.

Art. 26. — A défaut de paiement dans la quinzaine qui suivra cette invitation, il sera ajouté à l'impôt une surtaxe de 5 pour cent, et, à la réquisition du Préfet, il est procédé contre les retardataires par la voie de la poursuite pour dettes.

Art. 27. — Le contribuable en réclamation doit, malgré le recours qu'il a formé, s'acquitter de son impôt dans les délais fixés pour la perception. Si le Conseil d'Etat fait droit au recours, la différence entre la taxe primitive et le chiffre fixé en dernier ressort, lui est restituée par les soins du Département des Finances.

La Chaux-de-Fonds, le 27 Juin 1893.

Le Préfet :

N. DROZ-MATILE.

COMMUNE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Paiement de l'impôt communal.

Tous les contribuables internes et externes de la circonscription communale sont prévenus que la perception du second terme de l'impôt communal pour 1893 s'effectuera au second étage de l'Hôtel des Postes, bureau n° 8, à partir du samedi 1^{er} juillet jusqu'au vendredi 21 juillet 1893, chaque jour de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir.

ARTICLE 21 de la loi sur les impositions communales :

Tout contribuable qui n'aura pas acquitté sa contribution trente jours après l'échéance sera invité par l'autorité communale à venir se libérer et rendu attentif à la surtaxe établie par l'article 22.

ARTICLE 22. — A défaut du paiement dans la quinzaine qui suivra cette invitation le contribuable sera passible d'une surtaxe ajoutée à son impôt, cette surtaxe ne pourra jamais être inférieure à 20 centimes ni supérieure au 5 pour cent de la somme due.

Le mandat d'impôt certifié exact par le Directeur des Finances de la Commune, tiendra lieu de titre exécutoire.

DISPOSITIONS SPÉCIALES. — Si le paiement du second terme n'est pas opéré au 5 septembre inclusivement, le retardataire sera passible de la surtaxe de 5 pour cent sur toute la somme qui reste en souffrance.

Les militaires en activité de service à l'échéance des délais de paiement ne devront la surtaxe que s'ils n'acquittent pas leur impôt dans la quinzaine qui suivra leur libération du service militaire.

La Chaux-de-Fonds le 21 juin 1893.

8379-2

Au nom du Conseil communal :

Le secrétaire,

E. TISSOT.

Le président,

LÉOPOLD MAIRE.

COMBUSTIBLES

J'ai l'avantage d'annoncer à mon honorable clientèle et au public en général que mes magasins et bureaux sont transférés

15, Rue des Terreaux 15,

et que je suis toujours bien assorti en Bois de chauffage sec façonné, Sapin et Foyard, Anthracite belge, Briquettes, Houille, Coke, Charbon de fayard et Tourbe. Livraison prompte et franco à domicile.

On achète aussi toujours aux prix les plus élevés Chiffons, Os, Fer et vieux Métaux, etc. — Se recommande, 5822-18*

TÉLÉPHONE **D. ULLMO** TÉLÉPHONE

LAUSANNE même maison Bazar Economique **G^d Bazar Parisien** Léopold Robert 46 CHAUX-DE-FONDS

Nouvel envoi de **Chapeaux de paille** pour garçons, depuis **75 c.**
CHAPEAUX DE PAILLE pour hommes, depuis **95 centimes.**
Un magnifique choix de **CHAPEAUX** p^r dames, depuis **80 c.** 7176-2

5^{c.} PARAISSANT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE LUNDI le numéro 5^{c.}

L'IMPARTIAL

est en vente chaque soir :

à la Chaux-de-Fonds :
Boulangerie ALBERT ROULET, rue du Grenier 22.
Magasin d'épicerie BERTHE JOBIN, rue du Progrès 37.
Magasin d'épicerie BRANDT, rue de la Demoiselle 2.
Magasin de tabacs et cigares Arthur PAUX, rue du Versoix.
Magasin de tabacs et cigares Mme L. DuBois, rue de la Balance.
Magasins de tabacs et cigares L.-A. BARBEZAT, rue de la Balance et rue Léopold Robert.
Magasin de tabacs et cigares F. BELJEAN, rue des Arts 25.
Magasin de tabacs et cigares BOLLE, rue Léopold Robert.
Magasin d'épicerie GREUTER-ÆPPLI, place DuBois.
Magasin de tabacs et cigares CHATELAIN-NARDIN, rue du Parc 64.
Magasin d'épicerie WEBER, rue Fritz Courvoisier.
Magasin de tabacs KOHLER, rue Léopold Robert 88.
Magasin d'épicerie MARMET-ROTH, rue des Granges.
Magasin d'épicerie SCHUMACHER, rue de l'Hôtel-de-Ville 40.
Magasin d'épicerie JEANRICHARD, rue de la Serre 83.
Magasin d'épicerie SOMMER, rue du Progrès 77.
Magasin d'épicerie CHAUTEMS, place d'Armes 14.
Kiosque de la Place de l'Hôtel-de-Ville.
Magasin d'épicerie GABUS, rue de la Demoiselle 123.
Au guichet de distribution, rue du Marché 1.

chaque matin :
au Locle :
Imprimerie et librairie COURVOISIER, rue du Collège 309.
Kiosque à journaux.
à Bienné :
Kiosque à journaux.
à Neuchâtel :
Kiosque à journaux.
M. Fritz VERDAN, Bazar Neuchâtelois.
Mme veuve GUYOT, librairie.
à Genève :
Agence des journaux, boul. du Théâtre 7.

Pâtisserie Moderne

37, Rue Léopold Robert - Rue Léopold Robert 37

Vol-au-vent
Pâtés froids — Pâtés froids

Tous les DIMANCHES, dès 7 h. du matin.

Petits pains de Rolle et Brioche

SALON DE RAFRAICHISSEMENTS 8395-1

GLACES GLACES GLACES

L'Imprimerie A. Courvoisier
1, RUE DU MARCHÉ
CHAUX-DE-FONDS
rappelle à MM. les négociants et industriels, ainsi qu'aux administrations et aux sociétés, qu'elle est munie d'un excellent matériel, constamment renouvelé et au goût du jour, ce qui lui permet de livrer **PROMPTEMENT** et à des **prix très modérés**, tous les genres de travaux typographiques, tels que :
Circulaires, Factures, Têtes de lettres, Mémoires, Enveloppes, Prix-courants, Prospectus, Cartes d'adresse, Cartes de visite, Cartes de convocation, Lettres de faire-part deuil, de fiançailles, de mariage (avec monogrammes), Affiches, Programmes, Etiquettes, Actions, Livres à souches, Registres de tous formats, Brochures, Règlements, Rapports, Formules diverses, etc., etc.
Impressions en couleurs.

UN JEUNE HOMME
ayant déjà travaillé quelque temps dans les démontages et remontages cherche, pour se perfectionner dans cette branche, une place dans un comptoir où chez un remonteur sérieux. Prétentions modestes. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 8275

A vendre faute d'emploi n° 8536
une machine à vapeur
en bon état de la force de 8 chevaux, chaudière verticale, système Anbert, injecteur Kœrting, avec transmissions et accessoires, de même une **ESSOREUSE** presque neuve, diamètre 0-60. 8340-2
S'adresser à Mme veuve ETIENNE, hôtel du Cheval-Blanc, Porrentruy.

HORAIRES
GUIDES CHAUFFARD. 30 centimes.
INDICATEUR de POCHE de tous les Chemins de fer suisses et Bateaux à vapeur. 30 centimes.

Librairie A. COURVOISIER
Place du Marché.

Litière de tourbe
M. Tell Thiébaud, aux Coudures (Sagne), informe les agriculteurs qu'il vend de la litière de tourbe au prix de 14 fr. la bauche de 8 m. prise sur les Marais et 22 fr. conduite à domicile à Chaux-de-Fonds ou au Locle. 7692-5

Excellente Encre à copier SCHMUZIGER Papeterie A. Courvoisier

Brasserie ROBERT

Ce soir et jours suivants, à 8 heures,

Grand Concert

donné par la troupe 8577-2

COSPI

Mlle MARIA FANELLI, excellente cantatrice nouvellement arrivée de Milan.

GRANDE

Brasserie de LA LYRE

23, rue du Collège 23. 8524-1

Mardi 4 Juillet 1893

dès 8 h. du soir,

CONCERT D'ADIEUX

donné par

M. ERNESTO, jongleur équilibriste et ses pigeons dressés. Succès.

M. GUSTO, baryton de genre.

M. PLAISANT, pianiste accompagn.

ENTREE LIBRE.

Se recommande, A. Ringger dit Bätzli

CAFÉ DU TÉLÉGRAPHE

6, Rue Fritz Courvoisier.

Enfin nous avons la

CUISINE FRANÇAISE

Il y a place pour quelques pensionnaires. Prix de la pension, 2 fr. 50 par jour. 8515-2

Restauration à toute heure.

Service spécial pour les repas sur commande.

Hotel de Tête de Rang

Point de vue magnifique sur le Jura et les Alpes. Grande salle avec orgue. Jeu de boules neuf. 8370-1

BONNES CONSOMMATIONS

Se recommande,

Le propriétaire, Jules Brandt.

PLACE DU MARCHÉ

CHAUX-DE-FONDS

MERCREDI 5 et SAMEDI 8 courant mise en vente d'un solde de bonnes

CHAUSSURES

en tous genres. 8429-2

Occasion extraordinaire de bon marché!

Se recommande, GOLAZ, portefaix.

AVIS AUX FERBLANTIERS

A faire les réparations d'un toit de 30 à 40 mètres de tôle. — S'adresser à M. Jules Gruet, à Renan. 8526-3

VINS

Spécialité de vins de table rouges et blancs, à 35, 40, 45, 50 et 55 c. le litre au détail. Vins fins: Mâcon, Beaujolais, Bourgogne, etc., etc., à des prix et qualité

dépassant toute concurrence,

Promptes livraisons à domicile sur demande.

On livre par feuilletes ou pièces vin rendu bouché franco en cave. EDMOND MATILE, 8482-5 RUE DE LA CURE 5.

APPARTEMENTS à LOUER

Pour le 11 novembre 1893 ou le 1er septembre, si on le désire, encore quelques beaux logements très soignés composés de 2 chambres, cuisine, corridor fermé et alcôve, ainsi que toutes les dépendances, situés à la rue du Nord. Pour tous renseignements, s'adresser rue du Doubs 113, au 1er étage. 6601-5

A louer

pour le 11 novembre 1893, rue Fritz Courvoisier 23, à des personnes d'ordre, un appartement de 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances.

Même maison, de suite une grande lessiverie avec entrée extérieure. Située à proximité de la gare de la Place d'Armes, elle conviendrait surtout pour un entrepôt. — S'adresser à A. Chatain même maison. 5847-26

Un bel appartement

au premier étage, avec trois pièces, balcon, alcôve, cuisine et dépendances, est à remettre par suite de départ imprévu, pour le 11 novembre prochain, tout près du Collège de l'Abbeille. — S'adresser à M. Alf. Guyot, gérant d'immeubles, rue du Parc 75. 8298-1

Pressurage de fruits

chez 8043-1

M^{me} HUGUENIN

33, rue de la Demoiselle 33.

GRANDE BRASSERIE DU SQUARE

Mardi, Mercredi et Jeudi,

dès 8 h. du soir,

GRAND CONCERT

et REPRÉSENTATION

DONNÉS PAR LA

Troupe FIGARO

très réputée en Suisse

(Dames et messieurs en costumes de haut goût). 8514-3

Répertoire français, allemand et italien

Promotions

RUBANS

en toutes couleurs et prix, dep. 25 cent. le mètre.

Très grand choix.

COLLIERS en perles et en corail.

BROCHES fantaisie.

PETITS PANIERS.

CHAPEAUX pour jeunes garçons et enfants.

PRIX AVANTAGEUX

au 7564-291

Grand Bazar du Panier Fleuri

COMMERCE.

Des personnes solvables et de toute moralité désirent reprendre la suite d'un petit commerce. 8529-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Associé

Un horloger capable et sérieux demande un associé disposant de quelques mille francs pour la fabrication de montres spéciales. 8372-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A LOUER

plusieurs appartements, dont l'un de suite, les autres pour la Saint-Martin 1893. — S'adresser, pour visiter, à M. G. Chaboudez-Calame, rue du Puits 8. 8382-2

Jules ULLMANN, chemisier

6 — RUE DU GRENIER — 6

et PLACE DES VICTOIRES.

Chemises blanches, dep. fr. 3.90

Régates, depuis 65 cent.

Très grand choix de Cravates en tous genres.

Assortiment complet de LINGERIE et BONNETERIE pour hommes.

Spécialité de CHEMISES SUR MESURE

Réparations en tous genres. 8307-102

Rubans de soie

seront vendus à l'occasion des PROMOTIONS, sans aucun bénéfice. Rubans pour les cheveux, toutes couleurs, 3 mètres pour 55 cent. Rubans de soie, toutes couleurs, largeur 3 doigts, à 40 c. le mètre. Rubans de soie à tous prix. — Se recommande,

BAZAR VIENNOIS

6, Place du Marché 6 (maison Farny), la Chaux-de-Fonds.

A LA PENSÉE

8, — PLACE DU MARCHÉ — 8

MERCERIE BONNETERIE ARTICLES POUR COUTURIÈRES

GANTERIE

Grand choix de Cotons à tricoter noir et couleur. Tricotage à la machine. Bas noirs pour dames et enfants. Chaussettes. Ganterie pour dames. Jupons brodés. Jupons tricotés. Cache-corsets. Broderies de Saint-Gall. Grand choix de Tabliers cotonne pour dames et enfants.

Mouchoirs dentelle et brodés pour promotions. Tabliers nouveauté. — Blouses pour dames. Articles pour bébés: Capots, Langes, Bavettes, Brassières, Robettes.

Grand choix de Cravates riches et ordinaires. Lavallières. RUBANS. — DENTELLE guipure écru et noire pour garnitures de robes. SPÉCIALITÉ DE CORSETS. — DOUBLURES POUR ROBES

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Le magasin est ouvert le dimanche de 9 heures à midi.

Fête fédérale des sous-officiers

COMITÉ DES LOGEMENTS

Les personnes disposées à s'engager comme employés pour le service des cantonnements pendant la fête des 5, 6 et 7 août, sont invitées à se rencontrer vendredi 7 juillet courant, à 8 1/2 h. du soir, à la Brasserie Weber, rue St-Pierre 22. 8459-2

Evangelisation Populaire

CHAUX-DE-FONDS

La vente au profit de la nouvelle salle est fixée au mardi 11 et mercredi 12 juillet 1893, dans le local rue de la Serre 38; chaque jour dès 8 heures du matin.

BUFFET

Lundi 10 juillet, dès 8 heures du soir, Exposition des objets. Entrée, 20 c.

Les dons continuent d'être reçus avec reconnaissance par les membres du Comité, et au Café de tempérance, place Neuve 12. 8401-6

Docteur P. Matile

EST ABSENT

Jusqu'à nouvel avis. 8525-3

AVIS

M. Louis KUNTZ, représentant de la maison HUG FRÈRES et Cie. à Bâle se trouvera de passage à la Chaux-de-Fonds deux fois par mois.

Prière aux personnes désirant faire l'acquisition d'instruments de musique de déposer leurs demandes et adresses par écrit chez Mme Bonnet, rue de Bel-Air 11, La Chaux-de-Fonds. 8255-6

Pressurage de Fruits

JACOB SCHWAB 8541-8

Rue des Fleurs 9.

REPASSEUSE

Mme BOZONNAT-GOLDSTEIN, repasseuse en linge, rue de la Demoiselle 83, au sous-sol, se recommande au public de la Chaux-de-Fonds pour de l'ouvrage à la maison. Travail prompt et soigné. 8483-6

PLACE D'ARMES

TOUS LES JOURS

dès 2 heures de l'après-midi à 10 h. du soir, 8383-4

Soufflage et filage

DU VERRE

démontrés par l'artiste couronné M. HEMPEL.

OCCASION

A vendre deux fauteuils et un petit canapé. 8543-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

BRASSERIE KRUMMENACHER

45, RUE DE LA SERRE 45

Dès aujourd'hui,

Excellente BIÈRE FRAICHE

en bouteilles de la

Brasserie ULRICH frères.

Vente au détail. 7830-8

Promotions!

Broderies, Dentelles, Rubans, depuis 15 c. le mètre.

Colliers et Bracelets, depuis 15 c. pièce.

Mitons roses, bleus, crèmes, depuis 45 c. la paire.

Mouchoirs à dentelle, depuis 75 c.; ordinaires, 15 c.

Ceintures larges, toutes teintes, depuis 1 fr. 30.

Bas noirs, depuis 50 c.

Jupons blancs, depuis 50 c.

Robes écossaises, roses et crèmes. 429-166

Immense choix au

BAZAR NEUCHÂTELOIS

Pensionnaires. On demande pensionnaires, à 1 fr. 30 (café le soir) et 1 fr. 50 (viande le soir). — S'adresser rue de la Serre 8, au premier étage, à droite. 8147-2

Associée

est demandée pour un commerce à Montreux ou on remettrait le magasin si on le désire. — Ecrire sous G. Z. 8357, au bureau de l'IMPARTIAL. 8357-1

Vente de bois

à la Combe-Boudry, Sagne.

Lundi 10 juillet 1893, dès 1 h. précise de l'après-midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Combe-Boudry, Sagne, aux conditions qui seront communiquées aux amateurs à l'ouverture des enchères, les bois suivants:

78 billes sapin, (cube 70 m³) 2 billes foyard (3,28 m³), 7 stères foyard, 118 stères sapin, 25 stères branches, première qualité, 12 stères écorces et 600 fagots.

S'il y a des amateurs les billes seront vendues en un seul lot. 8540-8

Greffe de Paix.

A remettre

une Fabrique d'horlogerie bien outillée, située à proximité de la Chaux-de-Fonds et pouvant produire deux grosses de montres par jour. — Adresser les offres sous initiales A. S. F., Poste restante, Chaux-de-Fonds. 8248-8

A louer

plusieurs magnifiques LOGEMENTS de 2, 3 et 4 pièces, avec cuisines et dépendances, jardins, cours et lessiveries. S'adresser rue du Progrès 3. 7911-2

VINS POUR LES FOINS

A vendre d'excellents vins pour les foins à 35, 40 et 45 c. le litre. 8308-6

Gottlieb STAUFFER, rue Jaquet-Droz 8.

BOUCHERIE SOCIALE

ABATAGE

du 25 Juin au 1^{er} Juillet 1893

7 Bœufs.

9 Veaux.

4 Porcs.

2 Moutons. 9356-8

Société fédérale de Gymnastique

L'ABELLE

Dimanche 9 Juillet 1893

GRANDE

Sortie champêtre

Propriété de M. Robert

dit Caron.

PROGRAMME

10 h. du matin. — Ouverture du jeu de boules (pains de sucre).

2 1/2 h. après midi. — Préliminaires pour le Concours de Fleurier.

3 1/2 h. — Travail en section au cheval (arçons).

4 1/2 h. — Travail obligatoire.

GRAND PONT DE DANSE

Musique: Orchestre La Renaissance renforcé.

Jeux gratuits pour les enfants

La place est interdite aux marchands et revendeurs n'ayant pas traité avec la Société. 8531-3

CRÉDIT MUTUEL OUVRIER

Rue de la Serre 16.

Escompte; Comptes-courants; Prêts sur titres et hypothécaires (actuellement on offre 80.000 fr. sur première hypothèque); Recouvrements; Garde, achat et vente de titres; Encaissement de coupons; Rentes viagères. Contrats d'assurances sur la vie (Le Phénix) aux meilleures conditions. 7829-2

Pour cause de cessation de commerce

à remettre un magasin d'épicerie assez bien situé, avec petit logement; eau et gaz installés. Location modeste. 8532-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

PROMOTIONS

1000 tabliers pour enfants d'un à cinq ans, ainsi que pour jeunes filles et dames, en étoffe solide ornée de jolis dessins, chaque pièce vendue à 80 c.

Bas noirs, garantis noir véritable, à côtes, longueur anglaise, pour enfants et dames.

Chaque paire sans exception 80 c.

Gants de soie de toutes couleurs, à 4 boutons à 80 c. la paire.

Grand choix de Bracelets, chaînes de montres, Broches, Cravates, haute nouveauté, Cannes, Herbiers, Sacoques, Paniers, Ceintures en bon cuir, Courroies de voyage, Boutillons de voyage, Bérêts viennois et quantité d'autres articles à 80 centimes

Se recommande 8410-5

BAZAR VIENNOIS

Place du Marché 6

(Maison Farny) - CHAUX-DE-FONDS.

A VENDRE

de suite, pour cause de départ, un lit à 2 places, un sommier, une table ronde, une table carrée, une table de nuit, un secrétaire, une commode, des chaises, deux fauteuils de malade. — S'adresser de 8 à 11 heures du matin, rue Neuve 14, au 5^{me} étage, à droite. 8511-3

Changement de domicile

J'annonce à mon honorable clientèle et au public que je viens de transférer mon Atelier de tapisserie, 7847-8

RUE LEOPOLD ROBERT 25 a, (maison A. Chateau).

Pendant l'été, remontage et démontage de sommiers, matelas et literie, faits soigneusement chez moi ou au domicile du client. Prix du jour.

Remise à neuf de tous genres de sièges garnis. Travail prompt, solide et de bon goût.

Charles FREY, tapissier.

CHRONOGRAPHE

Le plus complet comme observation (1/5 de seconde en 24 heures), le plus simple comme mécanisme fait jusqu'à ce jour, Brevet Suisse 6013 à vendre. — S'adresser pour renseignements à MM. Imer-Schneider, ingénieur et conditions

Gunn, horloger, Genève. (nc-5269-x) 8322-4